

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 20

MINISTERE DES FINANCES

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	15
3.1. BILAN TECHNIQUE	15
3.2. BILAN FINANCIER	19
3.3. PERSPECTIVES	46
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	47
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	48
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	51
6. PROGRAMME 031: MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	55
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	59
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	59
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	65
7. PROGRAMME 032: GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	67
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	72
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	72
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	80
8. PROGRAMME 033: GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	81
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	83

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	85
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	86
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	94
9.	PROGRAMME 034: GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	95
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	97
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	99
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	99
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	110
10.	PROGRAMME 092: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	111
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	113
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	116
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	116
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	130

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directives communautaires CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme et s'inscrit dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire.

Ce document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en corrélation avec les orientations de la Stratégie nationale de développement.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- la troisième partie est une annexe sur la budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La volonté affichée dans la Vision de développement à l'horizon 2035 vise à faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Celle-ci intègre un certain nombre d'objectifs dominants à savoir :

- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ;
- devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
- consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Au premier rang des priorités nationales définies pour la réalisation de ces objectifs, figurent six (06) axes dont le périmètre de responsabilité relève directement du champ de compétence du Ministère des Finances (MINFI).

Ces axes sont les suivants :

- le financement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- la protection de l'espace économique national ;
- la consolidation du processus de décentralisation ;
- la modernisation de l'Administration par la promotion de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- le renforcement de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat.

S'agissant du financement de la mise en œuvre de la phase 2 de la Vision de développement, l'action du MINFI consiste à assurer la disponibilité des ressources financières pour la réalisation de toutes les actions de développement conduites par le Gouvernement. Cette mission incite à tendre vers une mobilisation optimale des recettes non pétrolières, de l'épargne nationale, des ressources de la diaspora et autres sources de financement. La modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat et la conduite d'une politique d'endettement viable concourent également à l'atteinte de cet objectif.

L'amélioration de l'environnement des affaires se positionne comme un pré-requis pour la réalisation des objectifs de la Stratégie Nationale, lesquels reposent sur le développement d'un véritable secteur productif national et le développement d'un secteur privé compétitif. A cet égard, la responsabilité du MINFI consiste à :

- mettre en place et consolider les institutions financières spécialisées d'appui aux petites et moyennes entreprises ;
- créer les mécanismes incitatifs pour l'amélioration et l'extension des services financiers de base fournis par les établissements de micro finance ;
- améliorer l'environnement fiscal des affaires ;
- faciliter l'accès au crédit bancaire à long terme.

S'agissant de la protection de l'espace économique national, il incombe au Ministère en charge des Finances de lutter énergiquement contre la fraude, la contrebande, la contrefaçon, le commerce et le trafic illicites à l'intérieur et aux frontières du territoire national.

La consolidation du processus de décentralisation interpelle, dans sa dimension financière, l'accompagnement du MINFI pour les aspects liés : (i) à la maturation et l'opérationnalisation de la fiscalité locale ; (ii) au développement des outils et à l'appui technique pour le suivi de

l'exécution des ressources transférées.

S'agissant de la modernisation de l'Administration par la promotion de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et des TIC, le MINFI est appelé à poursuivre la modernisation des finances publiques en vue de l'amélioration des performances de l'Administration publique. Ce processus intègre naturellement la modernisation de la gestion des ressources humaines du MINFI, le renforcement de l'informatisation de ses services et l'introduction des outils et systèmes performants de gestion budgétaire, comptable ainsi que de la masse salariale.

Le MINFI, à travers ses différents axes d'intervention, rejoint l'axe stratégique N°7 de la PNG qui a pour objectif de renforcer le cadre institutionnel de la promotion du genre dans les politiques publiques y compris les budgets aux niveaux national et local

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes du décret n°2013/066 du 28 février 2013, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, le Ministre des Finances est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matières financière, budgétaire, fiscale et monétaire.

A ce titre, il est chargé :

En matière budgétaire :

- de l'élaboration de la loi de règlement et de la loi de finances ;
- de la préparation, du suivi et du contrôle de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire;
- de l'exécution du budget d'investissement, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- des opérations de dévolution du patrimoine immobilier, mobilier de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Sociétés à capital public, en liaison avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- du contrôle financier des organismes dotés d'un budget annexe et des établissements publics autonomes suivant les règlements propres à chaque organisme ou établissement ;
- de la mise en œuvre des privatisations et de la réhabilitation des entreprises publiques ;
- du suivi et du contrôle de la gestion des créances et des participations publiques, de l'endettement des personnes morales de droit public et de l'emploi des subventions ;
- de la prévision à court terme dans le cadre de l'élaboration du budget de l'Etat;

En matière fiscale :

- des Impôts et des Douanes;

En matière monétaire et financière:

- de la gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- de la gestion du Trésor public ;
- de l'élaboration de la balance des paiements ;
- du contrôle des finances extérieures, de la monnaie et de la réglementation des changes ;
- de la promotion de l'épargne et de son emploi pour le développement économique ;

du suivi de la coopération monétaire et financière, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
 du suivi et du contrôle des établissements de crédits, des compagnies d'assurances et des marchés financiers ;
 - du suivi des affaires du Fonds Monétaire International, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur l'institut d'émission, les établissements de crédits, les compagnies d'assurances et les structures ci-après :

- la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ;
- la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) ;

Lui sont rattachés :

- le Centre National de Développement Informatique (CENADI) ;
- la Commission Technique de Privatisation et de Liquidation des Entreprises Publiques (CTPL) ;
- la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises Publiques (CTR) ;
- l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF).

Le Ministre des Finances co-préside le Comité Interministériel chargé des privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

La contribution du MINFI dans l'atteinte des objectifs liés à la SND 30 porte entre autres sur la transformation structurelle de l'économie. Parlant spécifiquement de la transformation structurelle de l'économie, le Ministère des Finances est particulièrement concerné par les problématiques de dynamisation du secteur privé, de facilitation des échanges et de transformation du système financier.

Le socle sur lequel reposent la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi est la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat. Ce dernier pilier interpelle le Ministère des Finances entre autres sur les questions de ressources transférées aux CTD, de fiscalité locale, la déconcentration dans la gestion, la systématisation de la redevabilité dans la gestion des affaires publiques. Bien plus, la stratégie préconise de relever la gouvernance économique et financière à travers la modernisation de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la gestion de la dette, la rationalisation de la gestion des établissements et entreprises publics, la régulation et la surveillance de l'espace économique national.

Aussi est-il prévu dans l'alignement à la SND 30 en lien avec les missions du Ministère des Finances :

En matière de gouvernance et appui institutionnel

Il s'agit de :

- Moderniser l'administration publique ;
- Optimiser le fonctionnement de l'administration publique ;
- Renforcer la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt ;
- Améliorer la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- Promotion du bilinguisme et raffermissement du rapport Etat-citoyen ;
- Intégrer davantage les préoccupations liées aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles.

En matière budgétaire

Il s'agit de :

- Faire des entreprises publiques des instruments d'accélération de l'industrialisation par leur performance économiques et financières ;
- Bâtir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des entreprises bénéficiaires des incitations et prendre les mesures correctrices contre tout dérapage constate ;
- Fixer les objectifs de dividende pour résorber le caractère déficitaire de la majorité des entreprises publiques ;
- Réduire progressivement les subventions aux entreprises à faible niveau de performance ;
- Introduire dans le marché boursier des grandes entreprises publiques des secteurs industriels
- Privatiser la gestion des entreprises évoluant dans des secteurs hautement concurrentiels;
- Rationaliser la gestion du portefeuille de l'Etat ; et introduire un dispositif d'évaluation triennale des dirigeants des établissements et des entreprises publics ;
- Améliorer la gestion de la sécurité sociale à travers la mise en place d'une Caisse Nationale des Personnels de l'Etat (CNPE) ;
- Finaliser le plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC en la matière ;
- Maîtriser le déficit budgétaire ;
- Approfondir la rationalisation des choix budgétaires ;
- Optimiser les recettes fiscales et améliorer la qualité de la dépense publique ;
- Renforcer les capacités de préparation du budget de l'Etat et améliorer la budgétisation par programme ;
- Renforcer les capacités de contrôle et de maîtrise de l'exécution des budgets ;
- Mettre en place et renforcer les fonctions d'appui à la Gestion des Finances Publiques(GFP) ;
- Renforcer la politique de mobilisation des ressources propres et de consolidation budgétaire ;
- Rationnaliser la gestion des établissements et entreprises publiques.

En matière monétaire et financière

Il s'agit :

De l'accroissement de l'inclusion financière et de la densification du système financier et bancaire par :

- la mise en place des filières manquantes, l'augmentation quantitative des banques et des institutions financières non bancaires, l'accroissement de l'offre de services de la banque centrale, des banques commerciales ou de détails et des EMF ;
- la régulation adéquate des institutions financières pour maintenir la stabilité du système financier ;
- la promotion et la réglementation de la filière banque islamique ;
- l'accroissement du financement bancaire de l'économie.

Du développement du financement local des investissements et des exportations par :

- l'accroissement de l'offre des financements à long terme par des fonds propres, quasi-fonds propres et prêts à long terme ;
- la mise en place des institutions de financement du développement et des investissements ;
- l'introduction en bourse des principales entreprises publiques et la cession des participations

de la SNI.

Du Renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations par :

- l'attrait des porteurs de capitaux (investisseurs étrangers et diaspora) et des professionnels dans les différentes filières de l'écosystème financier ;
- l'introduction et le développement de la filière de la finance islamique.

Du développement du crédit fournisseur par :

la mise en place d'un cadre légal, réglementaire et prudentiel adapté pour chaque segment ou filière du système financier, y compris le crédit interentreprises.

Du développement des talents et compétences financières par :

- le renforcement des capacités des entreprises aux procédures et techniques d'intervention sur le marché financier local et international ;
- le développement de l'ingénierie financière de l'Etat et des CTD en vue de la levée des financements nécessaires ;
- le développement de la formation des compétences spécialisées dans le domaine financier.

De la contribution de la diaspora au financement de la stratégie par :

- la facilitation et suivi du rapatriement des capitaux placés à l'étranger ;
- l'émission de titres publics à destination de la diaspora.

De la contribution de la diaspora au financement de la stratégie par :

- la facilitation et suivi du rapatriement des capitaux placés à l'étranger ;
- l'émission de titres publics à destination de la diaspora.

De garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour le financement de la stratégie par:

- le renforcement de la contribution des recettes de services au financement du budget de l'Etat;
- la mobilisation des ressources de financement et de trésorerie par des émissions régulières de titres sur le marché des capitaux ;
- le financement du processus de décentralisation et développement local ;
- l'approfondissement de l'inclusion financière et de la diversification des modes de financement de l'économie ;
- le développement de l'activité de micro finance par la mise en place une supervision bancaire non-intrusive et promouvoir la liberté d'entreprise ;
- le développement de l'assurance agricole.

De l'approfondissement du processus de décentralisation et de développement local par :

- le transfert intégral aux CTD des ressources liées aux compétences transférées ;
- la révision du mécanisme de mise à disposition des fonds aux CTD (Compte unique de 2^{ème} génération) ;
- le développement d'un système de remontée et de partage de l'information depuis les Collectivités Territoriales Décentralisées ;

De l'accroissement de l'efficacité du service public et de l'amélioration de l'environnement des affaires par :

- la modernisation de l'Administration du Trésor et amélioration de la qualité du service au public

;

- l'amélioration de la gestion des carrières, du mode de promotion aux différentes fonctions des motivations du personnel et de l'ergonomie au travail.

Du renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds publics et les conflits d'intérêts par :

- la systématisation de la redevabilité dans la gestion publique ;
- la réduction de la circulation des liquidités dans les administrations publiques.
- la prévention des actes de corruption et de détournements des fonds publics.

De la contribution à la modernisation des finances publiques par :

- l'amélioration de la viabilité et de la soutenabilité de la dette publique ;
- la finalisation du plan de modernisation des finances publiques intégrant l'internalisation complète des directives CEMAC en la matière.

Du développement et mise en place d'un système performant d'audit.

En matière de gouvernance et protection de l'espace économique

Un mix entre import/substitution et promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale ;

Facilitation des échanges :

- la rationalisation des mesures d'accueil des navires et des autres moyens de transport ;
- la simplification des procédures de passage à l'importation et à l'exportation à travers les plateformes logistiques ;
- la fluidification des procédures de transit et de transbordement ;
- le renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges;
- la protection de l'espace économique national

En matière de fiscalité interne

Il s'agit de :

- améliorer le climat des affaires ;
- renforcer le civisme fiscal et les capacités de mobilisation des ressources budgétaires ;
- réformer la fiscalité locale pour diversifier et améliorer son rendement d'une part, consolider la mobilisation et les modalités de transferts effectifs des produits de ladite fiscalité aux CTD d'autre part ;
- promouvoir la fiscalité environnementale ;
- inciter à la migration massive des travailleurs du secteur informel vers le secteur formel.

Renforcer la politique de mobilisation des recettes budgétaires à travers :

- l'audit des exonérations fiscales pour ne maintenir que celles dont l'impact positif sur l'économie est avéré ;
- l'audit et la collecte systématique des informations sur les moyennes et grandes entreprises dans le but de réduire significativement l'évasion et la fraude fiscale;
- le renforcement de l'applicabilité des lois sur la fiscalité forestière pour dissuader l'exploitation illégale et accroître son recouvrement ;
- l'introduction des taxes innovantes pour élargir l'assiette fiscale ; une stratégie appropriée d'accroissement des recettes non fiscales dans les recettes budgétaires.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette partie portera sur le bilan technique, le bilan financier et les perspectives.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Il est constitué des exercices 2021 et 2022 (mi-parcours).

3.1.1 Exercice 2021

i- Contexte de mise en œuvre des programmes

L'année budgétaire 2021 a démarré dans un contexte encore plus contraignant que les années antérieures. En effet, les incertitudes liées à la pandémie à coronavirus ont continué de peser sur les perspectives de croissance de l'économie tant mondiale que nationale. Ainsi, au Cameroun, même si l'impact de la pandémie a été moindre que ce qui était attendu, le taux de croissance s'est situé à 0,7% en 2020 contre 3,7% en 2019 et a conduit le Gouvernement à adopter un plan de relance Post-COVID19 qui s'insère dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SDN30), document de référence pour les perspectives de développement des 10 prochaines années.

En outre, il y a lieu de mentionner la signature d'un nouveau programme économique et financier (PEF) avec le FMI soutenu par la Facilité de Crédit Elargie et le Mécanisme Elargi de Crédit d'un montant de 689,5 millions de dollars, soit 375 milliards de FCFA pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays et fondé sur des perspectives de croissance en 2021 de 3,4% du PIB.

De plus, s'est ajoutée la promulgation de la loi de finances rectificative 2021 visant à rehausser la capacité d'emprunt de l'Etat et tenir compte des exigences liées au rachat de la dette relative à l'EUROBOND contracté en 2015 et générant depuis lors un décaissement de l'ordre de 38 milliards de FCFA chaque année.

Par ailleurs, il faut noter l'opérationnalisation des exécutifs régionaux qui, à la suite de leur élection le 23 décembre 2020, ont véritablement pris corps le 22 janvier 2021 avec leur installation par les gouverneurs de Région. Cependant, cette opérationnalisation appelle à disposer de ressources dans l'optique d'exécuter les compétences qui leur sont ou seront dévolues.

Néanmoins, le Ministère des Finances n'a ménagé aucun effort pour exécuter ses missions, et pour respecter les engagements pris.

Au final, les quatre (04) programmes du Ministère des Finances présentent un niveau de performance assez satisfaisant.

ii-Résultats techniques des programmes

Au 31 décembre 2021, les quatre (4) programmes mis en œuvre par le Ministère des Finances

ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après :

PROGRAMME 271 : MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES

Objectif	Indicateur	Référence 2019	Cible 2021	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation
Améliorer le niveau de recouvrement des recettes non pétrolières	Taux de recouvrement des recettes fiscales	100	100	103,15	103,15%

PROGRAMME 272 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Objectif	Indicateur	Référence 2019	Cible 2021	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation
Améliorer l'efficacité du Trésor public et l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie.	Délai de paiement global après service fait.	129	60	120	93%
	Taux d'endettement.	33,1%	35%	41,9%	107%

PROGRAMME 274 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

Objectif	Indicateur	Référence 2019	Cible 2021	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation
Rationaliser l'allocation des ressources pour une gestion budgétaire performante	Solde de référence CEMAC	44	38	-2,6%PIB	74%
	Ratio de soutenabilité de la masse salariale	23	50	38%	105%

PROGRAMME 275 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI

Objectif	Indicateur	Référence 2019	Cible 2021	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation
Améliorer la coordination et optimiser le rendement des services du MINFI	Taux de réalisation des activités budgétaires du MINFI	98.4	100	98.47%	100''%

3.1.2 Exercice 2022 (mi-parcours)

iii) Contexte de mise en œuvre des programmes

Au 30 juin 2022, les cinq programmes du Ministère des Finances s'exécutent dans un contexte marqué principalement, au plan stratégique, par la prise en compte des nouvelles exigences issues à la fois, de la loi du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat instituant un Débat d'Orientation Budgétaire, du Programme Economique et Financier conclu avec le FMI en juin 2021, du Rapport de l'étude PEFA réalisée en 2017, et des orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30). La survenance du choc sanitaire du Covid19 et ses répercussions socioéconomiques et la persistance de la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Au plan opérationnel, les faits suivants ont également impacté l'exécution des programmes du département : la survenance du choc sanitaire du Covid19 et ses implications socioéconomiques ; la mise en œuvre effective de la loi du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques avec l'adoption d'un calendrier budgétaire, ainsi que l'organisation du troisième débat d'orientation budgétaire (DOB) au Cameroun ; la forte pression sur la trésorerie de l'Etat, liée au contexte sanitaire, sécuritaire et à la poursuite des réformes liées à la gestion et à la gouvernance des entreprises et établissements publics ; l'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire ; la poursuite de l'assainissement du fichier solde de l'Etat et la maîtrise des dépenses de personnel.

iv) Résultat technique des programmes

Au 30 Juin 2022, les cinq (5) programmes mis en œuvre par le Ministère des Finances ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après:

PROGRAMME 031 : MOBILISATION DES RECETTES INTERNES NON PETROLIERES

Objectif	Indicateur	Référence 2020	Cible 2022	Résultat au 31/08/2022	Taux de réalisation
----------	------------	----------------	------------	------------------------	---------------------

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Améliorer le niveau de recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières et le climat des affaires	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes	105,8	100	68,2%	68,2%
--	---	-------	-----	-------	-------

PROGRAMME 032 : GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ECONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SECURITE NATIONALE

Objectif	Indicateur	Référence 2020	Cible 2022	Résultat au 30/06/2022	Taux de réalisation
Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale	Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun	6	15		
	Taux de dématérialisation des procédures douanières	60	80		

PROGRAMME 033 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Objectif	Indicateur	Référence 2020	Cible 2022	Résultat au 30/06/2022	Taux de réalisation
Améliorer l'efficacité du Trésor public et optimiser la contribution de l'épargne publique au financement de l'économie.	Durée moyenne de paiement des dépenses après prise en charge par les services du Trésor.	120	90	120	75%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Part des crédits à l'économie dans le PIB.	18%	22%	17,6%	47%
--	--	-----	-----	-------	-----

PROGRAMME 034 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

Objectif	Indicateur	Référence 2020	Cible 2022	Résultat au 30/06/2022	Taux de réalisation
Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	Durée moyenne de traitement des dossiers	42	40	44	90.1%
	Niveau de respect des rendez-vous budgétaire	40	60	23	66.7%

PROGRAMME 092 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Objectif	Indicateur	Référence 2020	Cible 2022	Résultat au 30/06/2022	Taux de réalisation
Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	100	100	36,68	36,68%

3.2. BILAN FINANCIER

EXERCICE 2021

Bilan financier global de 2021 (ajouter des lignes au besoin)

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution			
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paiements (CP)	Taux CP (%)	Commentaire

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme1 : MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES...	16 419 455 000	16 419 455 000	14 844 698 615	14 844 698 615	14 534 462 615	13 387 998 267	90,19	
Action1 : SÉCURISATION ET AMÉLIORATION DES RECETTES DOUANIÈRES....	167 800 000	167 800 000	161 840 000	161 840 000	82 620 654	82 440 654	50,94	
Action2 : GOUVERNANCE DOUANIÈRE ET RÉGULATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE....	35 000 000	35 000 000	39 000 000	39 000 000	27 599 983	27 599 983	70,77	
Action3 : ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES...	402 755 000	402 755 000	322 204 000	322 204 000	132 254 559	127 454 556	39,56	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action5 : AMELIOR ATION DE LA QUALITE DES SERVICE S FISCAUX	52 500 000	52 500 000	43 600 000	43 600 000	23 418 507	23 418 507	53,71	
Action6 : AMÉLIOR ATION DE LA QUALITÉ DES SERVICE S DOUANIE RS	11 000 000	11 000 000	8 800 000	8 800 000	5 803 715	5 803 715	65,95	
Action8 : PILOTAG E ET COORDI NATION DES SERVICE S FISCAUX	9 383 000 000	9 383 000 000	8 656 799 608	8 656 799 608	8 599 648 202	8 598 898 202	99,33	
Action9 : PILOTAG E ET COORDI NATION DES SERVICE S DOUANIE RS	6 361 400 000	6 361 400 000	5 607 655 007	5 607 655 007	5 658 316 995	4 517 582 650	80,56	
Action10 : Mise en place d'un système d'informati on à la DGI	6 000 000	6 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	100,00	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme2 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEU R FINANCIE R...	14 314 848 900	14 314 848 900	20 459 654 771	20 390 098 771	17 999 335 179	17 731 302 612	86,96	
Action1 : ASSAINIS SEMENT ET DYNAMIS ATION DU SECTEU R FINANCIE R....	116 970 000	116 970 000	89 576 000	89 576 000	89 254 472	88 183 472	98,45	
Action2 : REFORM E DE LA COMPTA BILITÉPU BLIQUE	2 946 289 900	2 946 289 900	3 052 992 412	3 052 992 412	1 154 857 397	1 100 001 397	36,03	
Action3 : MODERN ISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSOR ERIE DE L'ÉTAT	40 105 000	40 105 000	34 084 000	34 084 000	33 955 685	33 955 685	99,62	
Action4 : MAITRIS E DES RISQUES COMPTA BLES ET FINANCIE RS	47 215 000	47 215 000	40 772 000	40 772 000	40 759 609	40 759 609	99,97	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action5 : MAITRISE DE LA DETTE PUBLIQUE	53 738 000	53 738 000	48 990 400	48 990 400	48 986 006	48 986 006	99,99	
Action6 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DE LA DGTCFM	11 110 531 000	11 040 975 000	17 193 239 959	17 123 683 959	16 631 522 010	16 419 416 443	95,89	
Programme3 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT	11 172 389 106	11 172 389 106	8 134 203 243	8 134 203 243	6 773 236 842	6 764 916 550	83,17	
Action1 : PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES, ET FINANCIERS.	330 650 000	330 650 000	279 120 000	279 120 000	228 030 299	226 630 299	81,19	
Action2 : PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	304 750 000	304 750 000	304 750 000	304 750 000	304 650 728	304 650 728	99,97	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action3 : GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSION S	212 048 000	212 048 000	172 372 400	172 372 400	170 127 127	170 127 127	98,70	
Action4 : CONTRÔ LE BUDGÉT AIRE	2 317 046 500	2 317 046 500	1 953 912 500	1 953 912 500	1 050 287 151	1 044 806 865	53,47	
Action65 : CONDUIT E DE LA REFORM E BUDGÉT AIRE	973 387 386	973 387 386	1 538 060 486	1 538 060 486	1 295 573 121	1 294 433 116	84,16	
Action6 : SUIVI DES ENTREP RISES PUBLIQU ES ET DES EP	100 000 000	100 000 000	80 000 000	80 000 000	79 393 591	79 093 591	98,87	
Action67 : NORMALI SATION DE LA TENUE DE LA COMPTA BILITE- MATIERE S	318 013 000	318 013 000	281 654 200	281 654 200	281 447 953	281 447 953	99,93	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action68 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DU PROGRAMME 274	6 616 494 220	6 616 494 220	3 524 333 657	3 524 333 657	3 363 726 872	3 363 726 871	95,44	
Programme4 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINF	15 112 862 994	15 112 862 994	9 362 382 926	9 362 382 926	9 004 829 034	8 808 250 993	94,08	
Action1 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	2 420 438 460	2 420 438 460	1 726 517 219	1 726 517 219	1 649 781 493	1 649 781 493	95,35	
Action2 : PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	8 691 243 100	8 691 243 100	4 370 946 005	4 370 946 005	4 351 319 949	4 169 261 908	95,39	
Action3 : DEVELOPPEMENT DES TIC	130 000 000	130 000 000	110 100 000	110 100 000	109 849 212	108 934 212	98,94	
Action4 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	383 000 000	383 000 000	218 336 500	218 336 500	190 944 282	190 944 282	87,45	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action5 : CONTRÔ LE ET AUDIT INTERNE	100 000 000	100 000 000	86 000 000	86 000 000	85 058 995	85 058 995	98,91	
Action6 : CONSEIL ET ASSISTA NCE JURIDIQ UE	99 000 000	99 000 000	99 000 000	99 000 000	98 942 558	98 942 558	99,94	

Bilan financier en investissement 2021

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution			
	AE	CP	AE	CP	Engagem ent (AE)	Paiement s (CP)	Taux CP (%)	
Program me1 : MOBILIS ATION DES RECETTE S NON PETROLI ERES	2 500 000 000	2 500 000 000	2 365 178 667	2 365 178 667	2 365 178 667	2 365 178 667	100,00	
Action8 : PILOTAG E ET COORDI NATION DES SERVICE S FISCAUX	2 500 000 000	2 500 000 000	2 365 178 667	2 365 178 667	2 365 178 667	2 365 178 667	100,00	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme2 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEU R FINANCIE R	617 000 000	547 444 000	600 653 875	531 097 875	83 653 875	83 653 875	15,75	
Action6 : PILOTAG E ET COORDI NATION DES SERVICE S DE LA DGTCFM ...	617 000 000	547 444 000	600 653 875	531 097 875	83 653 875	83 653 875	15,75	
Programme3 : GESTION BUDGET AIRE DE L'ETAT...	1 952 556 000	1 952 556 000	237 555 995	237 555 995	172 344 962	172 344 962	72,55	
Action8 : PILOTAG E ET COORDI NATION DES SERVICE S DU PROGRA MME 274....	1 952 556 000	1 952 556 000	237 555 995	237 555 995	172 344 962	172 344 962	72,55	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme4 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI	1 120 000 000	1 120 000 000	298 189 572	298 189 572	228 189 572	228 189 572	76,53	
Action1 : AMELIORATION DU CADRE DETRAVAIL	1 120 000 000	1 120 000 000	298 189 572	298 189 572	228 189 572	228 189 572	76,53	
TOTAL	6 189 556 000	6 120 000 000	3 501 578 109	3 432 022 109	2 849 367 076	2 849 367 076	83,02	

Bilan financier en fonctionnement 2022

	Dotations initiales		Dotations révisées		Exécution			
	AE	CP	AE	CP	Engagement (AE)	Paie ments (CP)	Taux CP (%)	
Programme1 : MOBILISATION DES RECETTES NON PETROLIERES...	13 919 455 000	13 919 455 000	12 479 519 948	12 479 519 948	12 169 283 948	11 022 819 600	88,33	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action1 : SÉCURIS ATION ET AMÉLIOR ATION DES RECETTE S DOUANIÈ RES....	167 800 000	167 800 000	161 840 000	161 840 000	82 620 654	82 440 654	50,94	
Action2 : GOUVER NANCE DOUANIÈ RE ETRÉGU LATION DE L'ACTIVIT É ÉCONOM IQUE....	35 000 000	35 000 000	39 000 000	39 000 000	27 599 983	27 599 983	70,77	
Action3 : ACCROIS SEMENT DE LAMOBILI SATION DES RECETTE SFISCAL ES...	402 755 000	402 755 000	322 204 000	322 204 000	132 254 559	127 454 556	39,56	
Action5 : AMELIOR ATION DE LA QUALITE DES SERVICE S FISCAUX	52 500 000	52 500 000	43 600 000	43 600 000	23 418 507	23 418 507	53,71	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action6 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DOUANIERS	11 000 000	11 000 000	8 800 000	8 800 000	5 803 715	5 803 715	65,95	
Action8 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	6 883 000 000	6 883 000 000	6 291 620 941	6 291 620 941	6 234 469 535	6 233 719 535	99,08	
Action9 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	6 361 400 000	6 361 400 000	5 607 655 007	5 607 655 007	5 658 316 995	4 517 582 650	80,56	
Action10 : Mise en place d'un système d'information à la DGI	6 000 000	6 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	100,00	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme2 : GESTION DU TRESOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEU R FINANCI ER...	13 697 848 900	13 697 848 900	19 859 000 896	19 859 000 896	17 915 681 304	17 647 648 737	88,86	
Action1 : ASSAINIS SEMENT ET DYNAMIS ATION DU SECTEU RFINANC IER....	116 970 000	116 970 000	89 576 000	89 576 000	89 254 472	88 183 472	98,45	
Action2 : REFORM E DE LA COMPTA BILITÉ PUBLIQU E....	2 946 289 900	2 946 289 900	3 052 992 412	3 052 992 412	3 052 992 412	3 052 992 412	100	
Action3 : MODERN ISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSOR ERIE DE L'ÉTAT	40 105 000	40 105 000	34 084 000	34 084 000	33 955 685	33 955 685	99,62	
Action4 : MAITRIS E DES RISQUES COMPTA BLES ET FINANCIE RS	47 215 000	47 215 000	40 772 000	40 772 000	40 759 609	40 759 609	99,97	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action5 : MAITRISE DE LA DETTE PUBLIQUE	53 738 000	53 738 000	48 990 400	48 990 400	48 986 006	48 986 006	99,99	
Action6 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DE LA DGTCFM	10 493 531 000	10 493 531 000	16 592 586 084	16 592 586 084	16 547 868 135	16 335 762 568	98,45	
Programme3 : GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT	9 219 833 106	9 219 833 106	7 896 647 248	7 896 647 248	6 600 891 880	6 592 571 588	83,49	
Action1 : PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES, ETFINANCIERS	330 650 000	330 650 000	279 120 000	279 120 000	228 030 299	226 630 299	81,19	
Action2 : PREPARATION DU BUDGET DEL'ETAT	304 750 000	304 750 000	304 750 000	304 750 000	304 650 728	304 650 728	99,97	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action3 : GESTION DE LA SOLDE ET DESPEN SIONS	212 048 000	212 048 000	172 372 400	172 372 400	170 127 127	170 127 127	98,70	
Action4 : CONTRÔ LE BUDGÉT AIRE	2 317 046 500	2 317 046 500	1 953 912 500	1 953 912 500	1 050 287 151	1 044 806 865	53,47	
Action5 : CONDUIT E DE LA REFORM EBUDGÉ TAIRE	973 387 386	973 387 386	1 538 060 486	1 538 060 486	1 295 573 121	1 294 433 116	84,16	
Action6 : SUIVI DES ENTREP RISES PUBLIQU ES ET DES EP	100 000 000	100 000 000	80 000 000	80 000 000	79 393 591	79 093 591	98,87	
Action7 : NORMALI SATION DE LA TENUE DE LA COMPTA BILITE- MATIERE S	318 013 000	318 013 000	281 654 200	281 654 200	281 447 953	281 447 953	99,93	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action8 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DU PROGRAMME 274	4 663 938 220	4 663 938 220	3 286 777 662	3 286 777 662	3 191 381 910	3 191 381 909	97,10	
Programme4 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFI	13 992 862 994	13 992 862 994	9 064 193 354	9 064 193 354	8 776 639 462	8 580 061 421	94,66	
Action1 : AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	1 300 438 460	1 300 438 460	1 428 327 647	1 428 327 647	1 421 591 921	1 417 991 921	99,28	
Action2 : PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	8 691 243 100	8 691 243 100	4 370 946 005	4 370 946 005	4 351 319 949	4 169 261 908	95,39	
Action3 : DEVELOPPEMENT DES TIC	130 000 000	130 000 000	110 100 000	110 100 000	109 849 212	108 934 212	98,94	
Action4 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINE S	383 000 000	383 000 000	218 336 500	218 336 500	190 944 282	190 944 282	87,45	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action5 : CONTRÔ LE ET AUDIT INTERNE	100 000 000	100 000 000	86 000 000	86 000 000	85 058 995	85 058 995	98,91	
Action6 : CONSEIL ET ASSISTA NCEJURI DIQUE	99 000 000	99 000 000	99 000 000	99 000 000	98 942 558	98 942 558	99,94	

EXERCICE 2022 (mi-parcours)

Programm es	Objectifs	Indicateurs	Crédits alloués		Exécution au 30/06/2022		Taux d'exécutio n (CP)
			AE	CP	AE	CP	
Programme 031 : Mobilisation des recettes non pétrolières	Améliorer le niveau de recouvreme nt des recettes non pétrolières, créer un cadre propice au développe ment des affaires et protéger l'espace économiq ue national	Taux de recouvreme nt des recettes fiscales et douanières	11 724 009 000	11 724 009 000	460 466 26 98	460 466 2698	39,28

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME 032 GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale	Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun	8 018 250 000	8 018 250 000	1 793 250 434	1 793 250 434	22,36
		Taux de dématérialisation des procédures douanière					
PROGRAMME 033 : GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement	12 010 519 450	12 010 519 450	36 311 173 30	36 311 173 30	29,81
PROGRAMME 034 GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	Durée moyenne de traitement des dossiers	10 289 914 297	10 289 914 297	3 498 184 585	3 498 184 585	34.00
		Niveau de respect des calendriers budgétaires					

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME 092 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	3 097 861 479	3 097 861 479	2 642 251 024	2 642 251 024	85,29
--	---	--	---------------	---------------	---------------	---------------	-------

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Crédits alloués		Exécution au 30/06/2022		Taux d'exécution (CP)
			AE	CP	AE	CP	
Programme 031 : Mobilisation des recettes internes non pétrolières							
ACTION 1 Accroissement de la mobilisation des recettes fiscale	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales	Montant des recettes fiscales mobilisées	552 500 000	552 500 000	250 161 950	250 161 950	45,28
ACTION 2 Amélioration de la qualité des services fiscaux	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales	Proportion de contribuables ayant accès à la télédéclaration	71 825 000	71 825 000	51 893 639	51 893 639	72,30

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

ACTION 3 Mise en place d'un système d'information moderne à la DGI	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes	Taux de dématérialisation des structures	52 467 100	52 467 100	299 875 14	299 875 14	57,15
Action 4 pilotage et coordination des services fiscaux	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts	Taux de réalisation du plan d'actions	11 047 216 900	11 047 216 900	427 258 1873	427 258 1873	38,67
Programme 032: Gouvernance douanière , protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale							
ACTION 01 : SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	Améliorer le recouvrement des recettes douanières	Montant des recettes douanières mobilisées	398 473 323	398 473 323	192 989 470	192 989 470	48,48

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

ACTION 02 : FACILITATION DES ÉCHANGES	Réduire les délais et les coûts liés à la mainlevée marchandises	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	174 126 677	174 126 677	149 992 955	149 992 955	86,14
ACTION 03 : ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	34 850 000	34 850 000	18 633 955	18 633 955	53,47
ACTION 04 : CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	189 700 000	189 700 000	114 616 603	114 616 603	60,42
ACTION 05 : PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes	Taux de réalisation des activités du programme	7 221 100 000	7 221 100 000	1 317 017 451	1 317 017 451	18,24

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME 033 : GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	Améliorer l'efficacité du trésor public et optimiser l'utilisation des ressources mobilisées pour le financement de l'économie	Délai de paiement	12 010 519 450	12 010 519 450	36 311 173 30	36 311 173 30	29,81
Action 1 : Veille stratégique et dynamisation du secteur financier	Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements	Part du secteur financier dans le PIB	90 350 000	90 350 000	99 110 782	99 110 782	81,67
Action 2 : Modernisation de la tenue de la comptabilité et reddition des comptes publics	Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière	Taux de mise de la réforme comptable.	20 33 108 000	20 33 108 000	128 987 0342	128 987 0342	58,02
		Taux de mise en œuvre de la réforme comptable					
Action 3 : Modernisation de la gestion de la trésorerie de l'ÉTAT	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.	Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	28 700 000	28 700 000	37 266 062	37 266 062	68,13

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 4 : Maîtrise des risques financiers et comptables	Renforcer la sécurité de la fortune publique.	Taux de réduction des déficits des comptables	27 000 000	27 000 000	51 942 670	51 942 670	99,89
Action 5 Modernisati on de la gestion de la dette publique	Respect de l'échéancier de rembourse ment de la dette publique.	Proportion des flux de rembourse ment ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	48 700 000	48 700 000	44 419 911	44 419 911	91,21
Action 6 Modernisati on de l'administrat ion du trésor et amélioration de la qualité du service	Accompagn er la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	Taux de réalisation des activités du programme 033.	9 782 661 4 50	9 782 661 450	2 108 507 563	2 108 507 563	21,78
		Taux d'exécution des activités du programme 033					
PROGRAM ME 034 GESTION BUDGÉTAI RE DE L'ÉTAT	Assurer la préparatio n adéquate d e s Projets de L o i d e Finances e t l'exécution efficace d e s b u d g e t s des Entités Publiques	D u r é e moyenne d e traitement d e s dossiers	10 289 914 297	10 289 914 297	3 498 184 585	3 498 184 585	34.00
		Niveau de r e s p e c t d e s calendriers budgétaire s					

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<u>Action 1 :</u> Prevision des agregats macroeconomiques, budgetaires et financiers	Assurer la production des informations macroeconomiques, budgetaires et financieres dans les delais	Proportion de productions des outils macroeconomiques, budgetaires et financieres produites dans les delais	318 966 500	318 966 500	212 153 016	212 153 016	66,51
<u>ACTION 02 :</u> Preparation du budget de l'ETAT	Assurer la preparation adéquate des Projets de Loi de Finances	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgetaires	320 225 000	320 225 000	209 214 368	209 214 368	65,33
<u>ACTION 03 :</u> Gestion de la solde et des pensions	Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales	Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	217 573 875	217 573 875	207 561 521	207 561 521	95,40
<u>ACTION 04 :</u> Contrôle budgétaire	Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique	Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre	2 079 519 425	2 079 519 425	1 178 720 523	1 178 720 523	56,6

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<u>ACTION</u> <u>05 :</u> Pilotage de la reforme budgetaire	Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	860 977 047	860 977 047	59 015 510	59 015 510	6,85
<u>ACTION</u> <u>06 :</u> Suivi des entreprises et établissements publics, des ctd et des OI	Suivre l'amélioration de la performance des entités publiques autonomes dans les aspects budgétaire, financier et comptable	Proportion d'entités publiques autonomes respectant les délais de production et de transmission des documents budgétaires, financiers et comptables	87 125 000	87 125 000	28 554 200	28 554 200	32,77
<u>ACTION</u> <u>07 :</u> Normalisation et suivi de la comptabilité des matières	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante	Proportion d'administrations publiques disposant d'une comptabilité-matières normalisée	344 777 650	344 777 650	344 235 272	344 235 272	99,8
<u>ACTION</u> <u>08 :</u> Pilotage et coordination du programme 034	Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034	Taux de réalisation du plan d'actions du programme 034	6 060 749 800	6 060 749 800	1 258 730 138	1 258 730 138	20,77

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME 092 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	3 097 861 479	3 097 861 479	2 642 251 024	2 642 251 024	85,29
<u>ACTION 01 :</u> Amélioration du cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Adéquats Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	3 097 861 479	3 097 861 479	2 642 251 024	2 642 251 024	85,29
<u>ACTION 02 :</u> Planification et gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais Rapport d'exécution financière du budget du MINISTÈRE	9 537 982 774	9 537 982 774	1 893 270 563	1 893 270 563	19,85
<u>ACTION 03 :</u> Gestion des TIC	Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	170 600 000	170 600 000	167 896 622	167 896 622	98,42

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<u>ACTION</u> <u>04 :</u> Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	383 425 000	383 425 000	353 619 571	353 619 571	92,23
<u>ACTION</u> <u>05 :</u> Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	91 000 000	91 000 000	1 642 820	1 642 820	91,81
		Taux annuel de couverture des missions de contrôle et Audit interne					
<u>ACTION</u> <u>06 :</u> Conseil et assistance juridique	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion d'affaires réglées en phase précontentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	117 150 000	117 150 000	85 210 066	85 210 066	72,74
<u>ACTION</u> <u>07 :</u> Communication et relations publiques	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	274 773 266	274 773 266	273 816 206	273 816 206	98,92

ACTION 08 : Ressources documentaires et information des usagers	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	141 750 000	141 750 000	141 711 848	141 711 848	99,97
---	---	---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------

3.3. PERSPECTIVES

3.3.1. Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés peuvent être relevées, qu'elles soient d'ordre stratégique ou opérationnel.

Au plan stratégique, il y a lieu de souligner que la persistance de la crise sanitaire mondiale et les tensions sécuritaires persistantes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest ont des effets néfastes sur l'activité économique et sur la mobilisation des recettes budgétaires.

Au plan opérationnel, des préoccupations récurrentes ont été relevées concernant le respect de plan d'engagement devant permettre de juguler la forte pression sur la trésorerie de l'Etat.

3.3.2. Objectifs visés

Afin de consolider les acquis et assurer la mise en œuvre satisfaisante des réformes, le Ministère des Finances entend :

- engager la mise en œuvre du plan de relance de l'économie après le choc sanitaire de la Covid-19 ;
- poursuivre la mise en œuvre des mesures de riposte contre la Covid-19 ;
- arrimer le contenu de la loi de finances aux exigences de la loi du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques (compte spéciaux, dotation, programme de la dette etc.) ;
- accélérer les réformes fiscales ;
- réduire les restes à recouvrer en matière d'impôts et taxes ;
- poursuivre l'assainissement du fichier solde et le fichier des ayant droits ;
- mettre en œuvre des mesures ciblées PEFA et PEF ;
- poursuivre l'internalisation des directives CEMAC portant sur la NBE, le TOFE, la Reforme Générale de la Comptabilité Publique (RGCP) ;
- mettre en œuvre le Plan Global des Reformes de la Gestion des Finances Publiques pour la période 2020-2022 ;
- rétablir la soutenabilité des finances publiques et des comptes extérieurs à moyen terme et,

partant, maintenir la dette publique sur une trajectoire soutenable ;

- accroître les recettes et rationaliser les dépenses publiques tout en améliorant leur qualité, notamment celles liées aux investissements prioritaires, et en préservant certaines dépenses sociales et les aides humanitaires d'urgence dans les Régions Septentrionales et de l'Est du pays ;
- construire un programme budgétaire dédié aux charges financières de la dette ;
- renforcer l'accompagnement des administrations dans le processus de déconcentration de la gestion de la solde ;
- recouvrer les sommes indûment perçues par les agents publics à travers, d'une part le contrôle des indemnités de logement, en collaboration avec le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ; et d'autre part le contrôle de l'ensemble des éléments de gain ;
- former les régisseurs des régies d'avance sur la nouvelle approche de cette procédure budgétaire ;
- renforcer le dispositif de suivi et de la mise en œuvre du PGRGFP pour la période 2022/2023 ;
- appuyer la validation de la stratégie de mise en place du budget programme dans les Etablissements Publics et les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- développer un module de contrôle de la solde dans le système informatique traitant les procédures métiers de la DGB (subventions, décisions, missions, Etats des Sommes Dues).

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Finances », en vue d'atteindre les objectifs de développement de la Nation, le Ministère des Finances se fixe comme objectif stratégique : « **Assurer un financement optimal de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement** ».

En adoptant en 2020 la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le Gouvernement s'est doté d'une nouvelle boussole visant à mettre en œuvre la seconde phase de la vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035. En vue de contribuer, en général, à la mise en œuvre harmonieuse de cette stratégie et en particulier à l'atteinte des objectifs poursuivis par celle-ci, le Ministère des Finances, à l'instar des autres administrations publiques, s'est engagé dans un processus de refonte de son Cadre Stratégique de Performance. Il est question de disposer d'une nouvelle cartographie des programmes alignés à la SND30.

Certes, les travaux d'actualisation du Cadre Stratégique de Performance du Ministère des Finances donnent l'occasion de renforcer l'ancrage des contenus des programmes aux nouveaux objectifs de politiques publiques, mais aussi, ils permettent de corriger les insuffisances jadis relevées dans les cadres logiques des programmes mis en œuvre. A ces problématiques s'ajoute également la question de l'éclatement du programme 271, intitulé « Mobilisation des recettes non pétrolières », en deux programmes en vue, d'une part, d'adresser séparément les missions de Protection de l'espace économique national et la mobilisation des recettes internes, et d'autre part, de matérialiser le pilotage institutionnel de ces deux missions au sens de la loi de 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Pour l'atteinte de son objectif, le Ministère des Finances entend pour les années à venir axer sa stratégie sur un certain nombre de segment de politiques publiques au nombre desquelles :

Programme 031: Mobilisation des recettes internes non pétrolières

Programme 032: Gouvernance douanière, protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale

Programme 033: Gestion du Trésor public et suivi du secteur financier

Programme 034 : Gestion budgétaire de l'Etat

Programme 092: Gouvernance et appui institutionnel

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 031

MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes	Montant des recettes fiscales internes mobilisées	1 977,6	2 465,1	Compte unique du Trésor/ Rapport DGI
02	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales	Taux de télédéclaration	70	90	Division informatique/Division des Etudes/Centres Régionaux des Impôts
03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes	Taux de fonctionnalité sans incidents des procédures	67	100	Fichier en ligne DGI
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts	Taux de réalisation du plan d'actions	87,5	100	Application Probmis

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 032

GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	FACILITATION DES ÉCHANGES	Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	14	9	Rapport de l'ETNM
03	ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	316	350	Rapports annuels de la DGD , Le système d'information douanier
04	CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	63	105	Les bases de données du CEN et du nCEN Les rapports annuels de la DGD
06	SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	Améliorer le recouvrement des recettes douanières	Montant des recettes douanières mobilisées	705	993,4	Le système d'information douanier ; Rapports annuels de la DGD ; Direction des Affaires Économiques

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

07	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes	Taux de réalisation des activités du programme	98,83	100	
----	---	--	--	-------	-----	--

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 033

GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements	Part du secteur financier dans le PIB	3	4,5	Rapport annuel BEAC
02	MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS	Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière	Taux de mise en œuvre de la réforme comptable	45	100	RAP
03	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.	Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	129	90	Rapport de mission d'évaluation/RAP
04	MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	Renforcer la sécurité de la fortune publique.	Taux de réduction des déficits des comptes	70	100	Rapport annuel comité déficits et débets
05	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.	Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	100	100	Rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'apurement de la dette publique Rapport d'activité CNDP
06	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	Taux de réalisation des activités du programme 033	50	100	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 034

GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	75	85	Rapport d'activités du programme 274
02	PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	8,3	70	Rapport d'activités du programme 274
03	GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales	Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations		60	Rapport d'évaluation du niveau d'appropriation de la BDMS par les administrations
04	CONTROLE BUDGETAIRE	Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique	Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre		100	Rapport des missions de contrôle et audit
05	CONDUITE DE LA REFORME BUDGETAIRE	Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	69	100	Rapport d'activités du programme 274
06	SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	Suivre l'amélioration de la performance des entités publiques autonomes dans les aspects budgétaire, financier et comptable	proportion d'entités publiques autonomes respectant les délais de production et de transmission des documents budgétaires, financiers et comptables		85	Rapport d'activités du programme 274
07	NORMALISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante	Proportion d'administrations publiques disposant d'une comptabilité-matières normalisée		50	Rapports des activités d'accompagnement effectuées par la DNCM auprès des administrations
08	PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034	Taux de réalisation du plan d'actions du programme 034	70	100	Rapport d'activités du programme 034

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 092

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

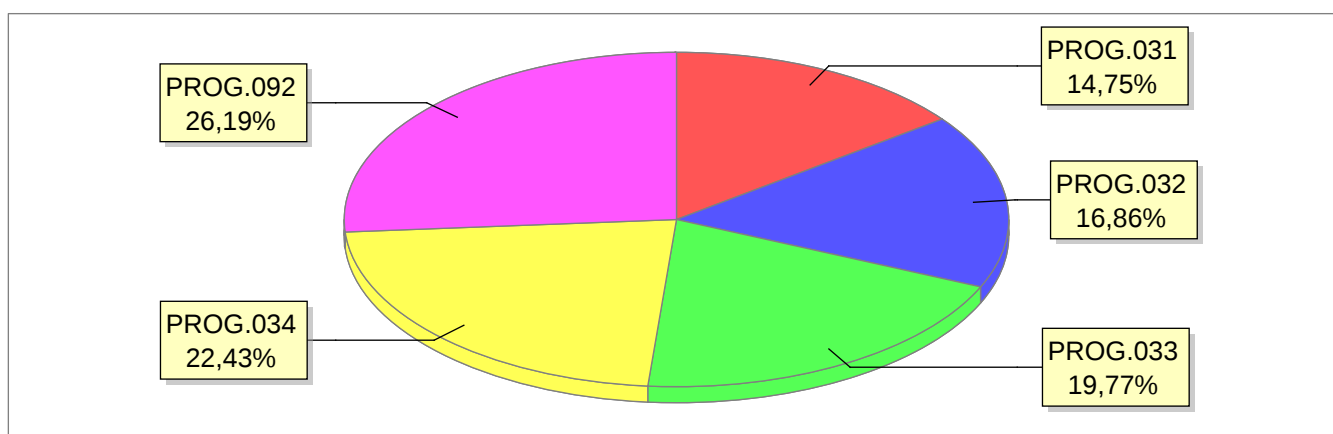
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	25	45	Rapport d'activités DRFI
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	6	6	Rapport d'activités DRFI; PROBMIS
03	GESTION DES TIC	Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	45	55	Rapport d'activités DSI
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	50	100	Rapport d'activités DRH
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	40	25	Rapport d'activités IG
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	30	40	Rapport d'activités DAJ
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	3	8	Site internet MINFI
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	60	70	Rapport
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	2	6	Rapport de gestion

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

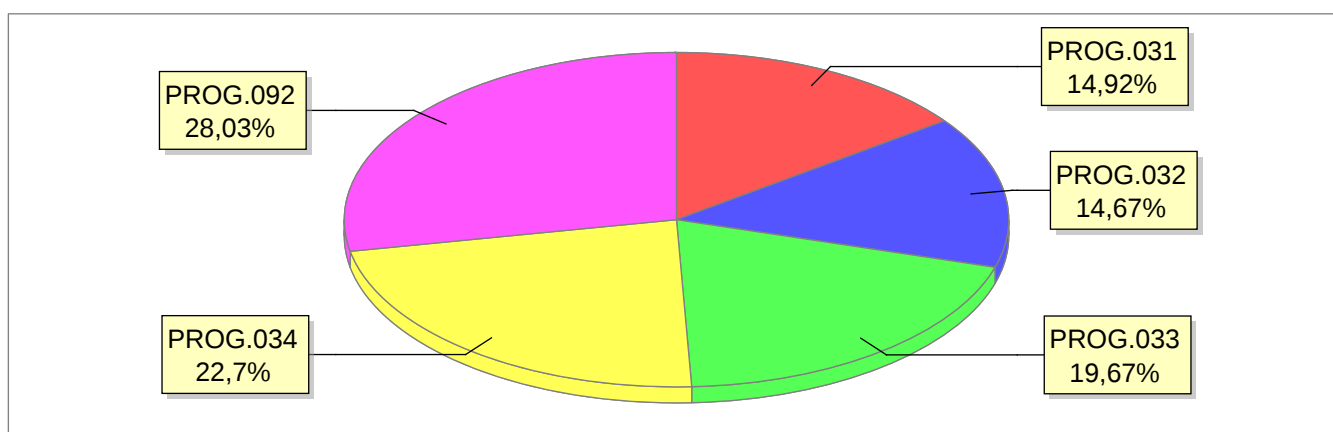
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
031	MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	9 815 286 818	9 815 286 818	15 000 000	15 000 000	9 830 286 818	9 830 286 818
032	GOVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	8 765 055 571	8 765 055 571	2 472 450 000	900 000 000	11 237 505 571	9 665 055 571
033	GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	12 172 956 590	12 172 956 590	1 010 127 002	785 127 002	13 183 083 592	12 958 083 592
034	GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	13 903 685 811	13 903 685 811	1 048 990 746	1 048 990 746	14 952 676 557	14 952 676 557
092	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	16 130 015 210	16 130 015 210	1 331 882 252	2 331 882 252	17 461 897 462	18 461 897 462
TOTAL		60 787 000 000	60 787 000 000	5 878 450 000	5 081 000 000	66 665 450 000	65 868 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 031

MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
INTERNES NON PÉTROLIÈRES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MODESTE FATOING MOPA

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 031 « MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES » est le programme support de la direction générale des impôts. Il a pour objectif d'optimiser la mobilisation des recettes fiscales internes non pétrolières pour le financement du budget de l'État et améliorer le climat des affaires en conformité avec la stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30).

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières et le climat des affaires

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières	%	2021	102	2023	100

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières	
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières et le climat des affaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Impôts	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	*Directeur de la comptabilité publique *Responsable des statistiques DGI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Recettes fiscales internes non pétrolières mobilisées par la DGI Objectif de recettes fiscales internes non pétrolières à mobiliser prévu par la LF	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Recettes mobilisées /Recettes prévues LF)*100 (1824,0/1724,8)*100 en 2020	
Périodicite de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 102
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte Unique du Trésor, applications MESURE et FISCALIS	
Mode de collecte des données	Extraction des données dans le compte Unique du Trésor/ Production des états statistiques périodiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Directeur de la comptabilité publique Responsable des statistiques DGI	
Vérification/ Validation des données	Directeur de la comptabilité publique Responsable des statistiques DGI	
Service responsable de la synthèse des données	Comité de validation des résultats mensuels du MINFI ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Directeur de la Trésorerie + Directeur de la Prévision + Responsable des statistiques DGI.	
Coût de collecte et d'analyse	Directeur de la Trésorerie * Directeur de la Prévision	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Quand le résultat est supérieur ou égal à 100%, alors la DGI a atteint son objectif. -Quand le résultat est inférieur à 100%, alors la DGI est en sous-performance.	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX
- ACTION 03:** MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI
- ACTION 04:** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES

Cette action a pour objectif d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales. Cela recouvre principalement l'élargissement de l'assiette, la lutte contre la fraude fiscale et la sécurisation du recouvrement. Cela consiste en la mobilisation des recettes par les structures opérationnelles (Direction des Grandes Entreprises, Centres Régionaux des Impôts comprenant les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises, les Centres Spécialisés des Impôts et les Centres Divisionnaires des Impôts). Il est également question de recouvrer et d'apurer les arriérés fiscaux ainsi que de gérer le système fiscal.

OBJECTIF 1. Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Montant des recettes fiscales internes mobilisées	Mds	2021	1 977,6	2023	2 465,1

ACTION 02

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX

Cette action a pour objectif d'offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales en passant par l'élaboration des études et prospectives ; la mise en œuvre des activités du contentieux ; le suivi-évaluation des réformes fiscales ; la coordination des activités de législation et des relations fiscales internationales ; la mise en œuvre de la communication interne et externe à la DGI.

OBJECTIF 1. Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l'accomplissement des obligations fiscales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de télédéclaration	%	2021	70	2023	90

ACTION 03
MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI

Cette action a pour objectif de fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes. Cela correspond au développement des applications et à la maintenance du réseau informatique des services fiscaux.

OBJECTIF 1. Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de fonctionnalité sans incidents des procédures	%	2021	67	2023	100

ACTION 04
PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration fiscale. Cela consiste à améliorer les conditions de travail; à gérer stratégiquement les services fiscaux ; à effectuer des contrôles et des audits internes ; et à construire, aménager et entretenir les locaux.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des impôts

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du plan d'actions	%	2021	87,5	2023	100

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Montant des recettes fiscales internes mobilisées	
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	01 - ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	*Directeur de la comptabilité publique *Responsable des statistiques DGI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Montant des recettes collectées (données quantitatives) -Montant des recettes attendues (données quantitatives)	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	-Comptage Mesure de l'évolution : Montant des recettes collectées –montant des recettes attendues=variation 1824,0 milliards -1724,8 milliards = + 99,2 milliards (variation positive)	
Périodicite de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1 977,60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2465.1
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2 465,1
	Année: 2024	Valeur: 2 753,8
	Année: 2025	Valeur: 3 093,4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte Unique du Trésor, applications MESURE et FISCALIS	
Mode de collecte des données	Extraction des données dans le compte Unique du Trésor/ Production des états statistiques périodiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Directeur de la comptabilité publique *Responsable des statistiques DGI	
Vérification/ Validation des données	-Directeur de la comptabilité publique -Responsable des statistiques DGI	
Service responsable de la synthèse des données	-Comité de validation des résultats mensuels du MINFI ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Directeur de la Trésorerie + Directeur de la Prévision + Responsable des statistiques DGI.	
Coût de collecte et d'analyse	-Directeur de la Trésorerie * Directeur de la Prévision	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Quand le montant des recettes mobilisées est égal au montant des recettes attendues, alors la DGI a atteint son objectif ; -Quand le montant de recettes mobilisées est supérieur au montant des recettes attendues, alors la DGI a dépassé son objectif ; -Quand le montant des recettes mobilisées est inférieur au montant des recettes attendues, alors la DGI n'a pas atteint son objectif et est en sous-performance.	
5) Commentaires		
Les cibles SND 30 sont déterminées par le MINFI.		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de télédéclaration	
Objectif	Offrir aux opérateurs économiques des conditions adéquates pour l’accomplissement des obligations fiscales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	*Division des Statistiques, des Simulations de l’Immatriculation et du Contrôle de Gestion. (DSSI) *Division de l’Informatique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des contribuables des fichiers en ligne des centres ayant effectué une télé déclaration (données quantitatives au numérateur) -Nombre des contribuables du fichier global en ligne de la DGI (données quantitatives au dénominateur)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Nombre de contribuables des centres ayant effectué une télé déclaration/Nombre de contribuables du fichier global en ligne)*100 (15 334/139 821)*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fichier en ligne des contribuables de la DGI	
Mode de collecte des données	-Consultation du fichier en ligne -Comptage/dénombrement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Division des Statistiques, des Simulations de l’Immatriculation et du Contrôle de Gestion. (DSSI) - Division de l’Informatique	
Vérification/ Validation des données	-Consultation du fichier en ligne -Consultation des applications FISCALIS et MESURE	
Service responsable de la synthèse des données	DSSI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSSI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Visualisation du fichier, difficultés d’immatriculation	
Modalités d'interprétation	-Si le pourcentage des contribuables ayant effectué une télé déclaration augmente, alors l’administration fiscale améliore sa qualité de service offert. -Si le pourcentage des contribuables ayant effectué une télé déclaration diminue, alors la qualité de service offert par l’administration fiscale diminue.	
5) Commentaires		
-Nouvel indicateur. - Le fichier en ligne fluctue d’un centre à l’autre au cours de l’exercice, car des transferts sont effectués sur une base régulière au cours de l’année. Le fichier est arrêté en fin d’année, et cette référence est reportée au début de l’exercice suivant. La disponibilité du courant électrique reste un risque majeur, particulièrement s’agissant des départements et des arrondissements reculés. -Les CDI concentrent la grande masse des contribuables, car il s’agit des petits contribuables et des très petites entreprises. En 2019, la télé déclaration n’était effective que pour les grandes et les moyennes entreprises. Depuis l’exercice 2020, la DGI a engagé l’automatisation des centres divisionnaires des impôts. Les grands défis restent néanmoins la disponibilité de l’énergie électrique ainsi que de la connexion internet.		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de fonctionnalité sans incidents des procédures	
Objectif	Fiabiliser, sécuriser et automatiser la chaîne de gestion des impôts et taxes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	03 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de procédures fiscales fonctionnelles sans incidents ; -Nombre total de procédures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de procédures fiscales fonctionnelles sans incidents/Nombre total de procédures)*100 (3/6)*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 67
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Division de l'informatique/Division des Etudes	
Mode de collecte des données	Collecte de l'information auprès des chefs de structures opérationnelles, de la DER et de la DI	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique	
Vérification/ Validation des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	Chefs de centres des impôts, Chef de projet DER, Chef de la Division Informatique, Contrôle de Gestion DGI.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Lorsque la DGI atteint la cible fixée pour le taux de fonctionnalité sans incidents des procédures dématérialisées, alors elle a atteint son objectif. Dans le cas contraire, elle est en sous-performance.	
5) Commentaires		
La DGI a, à ce jour, automatisé dans le cadre de la réforme six procédures : l'immatriculation, la déclaration, l'émission des Avis de Mise en Recouvrement (AMR), l'édition de l'Attestation de Non Redevance (ANR), le paiement et le quittance électronique. Seules trois procédures sur les six fonctionnent sans incident, notamment l'immatriculation, la déclaration et l'édition de l'avis de mise en recouvrement. Les trois autres présentent des difficultés et enregistrent quelques incidents, dus soit à l'indisponibilité du réseau, au manque de formation des usagers ou à l'absence de circulaire. La DGI prévoit de solutionner progressivement ces problèmes, pour aboutir au taux de 100% en 2023. Il s'agit ici d'un indicateur intermédiaire dans le cadre de la mise en place du Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT).		

PROGRAMME 031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du plan d’actions	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de l’administration des impôts	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	031 - MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d’actions prévues ; -Nombre d’actions réalisées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Nombre d’actions réalisées - Nombre d’actions prévues) *100	
Périodicite de la mesure	Mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 87,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG / DGI ; DGB	
Mode de collecte des données	-Extraction et exportation des différentes données de l’application PROBMIS ; -Descente sur le terrain auprès des responsables en charge du budget	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	DAG/DGI ; DGB	
Service responsable de la synthèse des données	DAG/Contrôle de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur encore fortement renseigné par les données de la DGB	
Modalités d'interprétation	-Lorsque le taux < 100, la DGI n’a pas atteint les objectifs de réalisation du plan d’actions assignés. -Lorsque le taux >=100, la DGI a atteint ses objectifs.	
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PETROLIERES	759 000 000	759 000 000	0	0	759 000 000	759 000 000
02	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	209 411 000	209 411 000	0	0	209 411 000	209 411 000
03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION MODERNE À LA DGI	142 589 000	142 589 000	0	0	142 589 000	142 589 000
04	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES FISCAUX	8 704 286 818	8 704 286 818	15 000 000	15 000 000	8 719 286 818	8 719 286 818
TOTAL		9 815 286 818	9 815 286 818	15 000 000	15 000 000	9 830 286 818	9 830 286 818

7. PROGRAMME 032

GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE
L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA
SÉCURITÉ NATIONALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EDWIN NUVAGA FONGOD

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le **PROGRAMME 032 « GOUVERNANCE DOUANIÈRE ET PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE NATIONAL »** a pour objectifs d'assurer une collecte juste et équitable des recettes pour le Trésor Public, de faciliter le commerce et de contribuer à la sécurité nationale et à la protection de la société camerounaise.

De manière spécifique, ces missions se déclinent en quatre grandes articulations :

1- La mission fiscale

Il s'agit pour l'Administration de procéder à la détermination, la liquidation et le recouvrement juste et équitable des droits et taxes de douane exigibles ainsi que toute autre taxe prévue par la réglementation en vigueur, la mise en place des mesures en vue de la maîtrise de la dépense fiscale (contrôle de la destination privilégiée), l'optimisation de la collecte des recettes nouvelles.

2- La mission économique :

L'administration des Douanes joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la politique économique nationale. Elle est notamment chargée de la protection de l'espace économique national et de l'amélioration de la compétitivité de l'économie. De ce fait, elle participe à :

- La facilitation des échanges ;
- La mise en œuvre des régimes économiques ;
- La lutte contre la fraude, la contrebande, la contrefaçon et le commerce illicite ;
- La production des statistiques du commerce extérieur.

3- La mission de protection de la société :

De par sa position aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, l'Administration des Douanes participe à la protection de l'espace économique contre les flux néfastes à l'environnement et la santé des citoyens. Cette mission s'exerce à travers les contrôles effectués par les Unités des Douanes présentes dans lesdites frontières. De manière spécifique, Il s'agit de :

- La lutte contre le trafic des espèces protégées, des médicaments contrefaits, des produits psychotropes et d'autres produits dangereux ;
- La lutte contre le trafic des déchets toxiques et autres produits nocifs à l'environnement et à la santé publique.

4- La mission de sécurité :

Au regard du contexte sécuritaire national et international marqué par la résurgence des conflits, l'Administration des Douanes est appelée à apporter sa contribution dans le contrôle de la circulation de certains produits utilisés dans les conflits. Il s'agit notamment de :

- La lutte contre la criminalité transfrontalière organisée ;
- La lutte contre le terrorisme et le trafic des Engins Explosifs Improvisés ;
- La lutte contre la criminalité financière et le blanchiment des capitaux ;
- La lutte contre la prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres et leurs munitions ;

- La lutte contre le trafic illicite des marchandises à double usage.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun	%	2021	6	2023	12

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d’interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun	
Objectif	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L’ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité (pièces/volume/poids) de marchandises stratégiques saisies sur le territoire.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Bases de données du nCEN/Bases de données du CEN+Bases de données de l’I24/7*100	
Périodicite de la mesure	Mensuelle, Trimestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: +6%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: +12%
	Année: 2024	Valeur: +15%
	Année: 2025	Valeur: +16%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Bases de données du nCEN/CEN/I24/7 INTERPOL, Rapports d’activités/Système d’information douanier/Rapports annuels de la DGD.	
Mode de collecte des données	Extraction des données dans CAMCIS et le nCEN/CEN/I24/7, Production des états statistiques périodiques, renseignement par les points focaux et correspondants régionaux du nCEN	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Responsables des Statistiques (DGD)/Divisions en charge de l’Informatique et de la Surveillance, BRLR-AC, Correspondants Régionaux et Points Focaux dunCEN	
Vérification/ Validation des données	Correspondant national du nCEN	
Service responsable de la synthèse des données	Divisions en charge /de la Surveillance/ de l’Informatique, BRLR-AC, (DGD), Correspondant national et Correspondants Régionaux du nCEN.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellules en charge de la Surveillance, des Statistiques, de l’Analyse des Risques et des Travaux Informatiques Equipe du nCEN	
Coût de collecte et d'analyse	-Analyse mensuelle -Coût très élevé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Mesure de la performance -Facteurs de risques extérieurs à la Douane -Diversification des menaces -Absence de moyens humains, matériels et financiers -Compétence partagée avec les autres forces de défense et de sécurité	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 02:** FACILITATION DES ÉCHANGES
- ACTION 03:** ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
- ACTION 04:** CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE
- ACTION 06:** SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES
- ACTION 07:** PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, l'émergence d'une économie nationale prospère et la couverture des divers engagements de l'État nécessitent une mobilisation accrue des ressources internes et un environnement économique propice aux affaires. Les actions préconisées pour atteindre le résultat escompté intègrent une contribution efficiente des recettes douanières au financement de l'Etat ainsi que la protection de l'espace économique national. À cet effet, le présent programme envisage :

- la poursuite des actions de modernisation des services douaniers ;
 - la consolidation de la sécurisation et la mobilisation des recettes douanières ;
 - la régulation de l'activité économique et la promotion du commerce licite ;
 - la sécurisation du transit ;
 - la simplification des procédures douanières et la facilitation des échanges du commerce extérieur ;
 - le renforcement des contrôles et la sécurité d'une part,
- et de manière générale, l'amélioration de la gouvernance douanière, au service de la mobilisation des ressources internes et de la mise en place d'un climat favorable des affaires d'autre part.

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

FACILITATION DES ÉCHANGES

Cette action a pour objectif de Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises qui consiste à la rationalisation des contrôles douaniers ; gestion des risques ; poursuite du processus de dématérialisation ; simplification et harmonisation des procédures dédouanement ; et fluidification des procédures de transit.

OBJECTIF 1. Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	j	2021	14	2023	9

ACTION 03**ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE**

Cette action a pour objectif de Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale, il s'agit entre autre de la police du rayon des douanes ; de la production et diffusion des statistiques du commerce extérieur ; du suivi des opérations financières du commerce extérieur et des changes ; de la mise en œuvre des régimes d'incitations en faveur des entreprises nationales ; de la promotion des exportations des produits manufacturés localement ; de la promotion de mise en œuvre des régimes économiques ; et la poursuite de la mise en œuvre du programme d'OEA.

OBJECTIF 1. Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	nb	2021	316	2023	350

ACTION 04**CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE**

Cette action a pour objectif de Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics, consiste au développement du renseignement ; au renforcement de la lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon ; du renforcement de la lutte contre les grands trafics, la criminalité transfrontalière organisée et le terrorisme ; et le renforcement de la surveillance du territoire.

OBJECTIF 1. Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	nb	2021	63	2023	105

ACTION 06**SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES**

Cette action a pour objectif l'amélioration du recouvrement des recettes douanières, il s'agit du suivi du recouvrement ; du suivi de la dépense fiscale ; du suivi du contentieux douanier, de mettre en place des mécanismes d'information, d'assistance de l'utilisateur et de vulgarisation de la réglementation douanière ; et améliorer la maîtrise de l'assiette fiscale et des bases de taxation.

OBJECTIF 1. Améliorer le recouvrement des recettes douanières

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Montant des recettes douanières mobilisées	Mds	2021	705	2023	993,4

ACTION 07

PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes dans l'audit interne à la DGD ; dans la promotion de l'éthique professionnelle ; dans la construction et équipements des infrastructures ; dans la coordination et suivi des activités de la DGD ; et dans l'amélioration de la maîtrise de l'assiette fiscale et des bases de taxation.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de l'Administration des Douanes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2021	98,83	2023	100

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Temps moyen nécessaire à la mainlevée des marchandises à l'import et à l'export	
Objectif	Réduire les délais et les coûts liés à la main levée marchandises	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - FACILITATION DES ÉCHANGES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données qualitatives données quantitatives Le calcul des délais de dédouanement implique la détermination des délais séquentiels suivants : 1.Délai entre l'enregistrement du manifeste et l'émission de la déclaration (CAD, Importateurs, etc.), 2.Délai entre l'émission de la déclaration et son enregistrement (CDA, Importateurs, etc.) 3.Délai entre l'enregistrement de la déclaration et sa liquidation (Douane), 4.Délai entre la liquidation de la déclaration et la délivrance de la quittance (Banques, Importateurs, CDA, Recettes, etc.) 5.Délai entre la délivrance de la quittance et la délivrance du bon de sortie (Aconier, Importateurs, CDA, Consignataires, PAD, etc.), 6.Délai entre la délivrance du bon de sortie et la constatation de sortie (Douane, DIT, CDA, Importateurs, Services techniques, Forces de l'ordre, PAD, etc.).	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l'accomplissement des seules phases des opérations douanières	
Périodicite de la mesure	Mensuel, annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Données CAMCIS	
Mode de collecte des données	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l'accomplissement des seules phases des opérations douanières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de l'Analyse des Risques, Division de l'Informatique	
Vérification/ Validation des données	-Rapport de l'ETNM (Etude sur le Temps Nécessaire à la Mainlevée des marchandises) -Mode de vérification et de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de l'Analyse des Risques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule de l'Analyse des Risques	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse mensuelle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-RAS	
Modalités d'interprétation	Le calcul des délais de dédouanement globaux ou séquentiels se fait à partir de la différence entre deux (02) dates (date finale – date initiale). Délai global dédouanement = date de constat de sortie – date arrivée navire	
5) Commentaires		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre total d'entreprises qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	
Objectif	Contribuer à la compétitivité de l'économie nationale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	03 - ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Agréments -Lettres d'accord de facilités -Données CAMCIS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 316
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 350.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 350
	Année: 2024	Valeur: 375
	Année: 2025	Valeur: 400
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division de la Législation et du Contentieux -Division de l'informatique -Division du Recouvrement et des Statistiques	
Mode de collecte des données	-Éléments contenus dans les fiches 1.1 à 1.4	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	API, Comité de suivi de l'effectivité des investissements, Equipe contrôle de gestion et autres structures internes impliquées dans cette action	
Vérification/ Validation des données	Rapports annuels de la DGD ; Le Système d'information douanier	
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Equipe contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse trimestrielle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Pour la compréhension de l'indicateur, il s'agit du nombre d'entreprises bénéficiaires des régimes incitatifs et de faveur.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre et qualité de saisies réalisées dans la lutte contre la fraude douanière, les grands trafics et la prolifération des produits dangereux	
Objectif	Renforcer le contrôle de la circulation des marchandises illicites et des produits dangereux et la lutte contre les grands trafics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	04 - CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Pièces/volume/poids de marchandises de contrebande, de contrefaçon et illicites saisies -Pièces/volume/poids de marchandises de nature stratégique et de produits dangereux saisis	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition des saisies au niveau national, par type, nature, espèce, domaine, etc.	
Périodicite de la mesure	Mensuel, trimestriel, annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 63
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 105.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 105
	Année: 2024	Valeur: 120
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Unités opérationnelles, Division de la Surveillance, GSID, Application SACOTAB, bases de données du nCEN.	
Mode de collecte des données	PV de saisies et rapports d'activités des structures, Hit parade du contentieux, renseignements par les points focaux du nCEN, etc	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Surveillance, Equipe SACOTAB, Cellule du Contentieux, Correspondants Régionaux et Points focaux du nCEN	
Vérification/ Validation des données	-Les bases de données du nCEN -PV de saisies, images, rapports d'activités -Division en charge de la Surveillance douanière	
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe SACOTAB, Correspondant National du nCEN et Division des Enquêtes et de la Surveillance Douanière	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellules de la Surveillance et de l'Analyse des Risques -Equipe du nCEN, Correspondant du BRLR-AC	
Coût de collecte et d'analyse	-Analyse mensuelle ; -Coût non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Outils de collecte et d'analyse -Manque de moyens financiers et matériels -Immixtion et intervention d'autres Administrations étatiques.	
Modalités d'interprétation	-consolidation périodique des données	
5) Commentaires		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Montant des recettes douanières mobilisées	
Objectif	Améliorer le recouvrement des recettes douanières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L’ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	06 - SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? Montant des droits et taxes de douane liquidés, recouvrés, montant des attestations de prise en charge, montant des RAR	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Somme des recettes recouvrées durant la période	
Périodicite de la mesure	Mensuel, trimestriel, semestriel et annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 705,2 Mds
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 993.4
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 903,9 Mds
	Année: 2024	Valeur: 1063 Mds
	Année: 2025	Valeur: 1063,1 Mds
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Division du Recouvrement et des statistiques, Division de l’Informatique de la Direction Générale des Douanes	
Mode de collecte des données	-Enregistrement mensuel des données ; -computation du temps consacré à l’accomplissement des seules phases des opérations douanières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division du Recouvrement et des statistiques -L’ACCT	
Vérification/ Validation des données	-Système d’information douanier - Rapports annuels de la DGD - Mode de vérification et de validation des données collectées - Direction des Affaires Économiques	
Service responsable de la synthèse des données	- Division des Statistiques et suivi du Recouvrement	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	- Division des Statistiques et suivi du Recouvrement	
Coût de collecte et d'analyse	- Coût non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Persistance des unités de Douanes à fonctionnement manuel Suivi des facilités et moratoires, connexion internet, équipements	
Modalités d'interprétation	Toujours partir du montant des réalisations budgétaires de la période, en rapport avec les objectifs assignés, pour la bonne compréhension de l’indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de l’Administration des Douanes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	032 - GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L’ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	07 - PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports de suivi et de mise en oeuvre, compte rendu, enquêtes de satisfaction, publications, rapports statistiques,	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Agrégation des données d’évaluation périodique du PPA, par action	
Périodicite de la mesure	Mensuel, trimestriel et annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 98,83%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Division du Recouvrement et des statistiques; -Division des enquêtes douanières et de surveillance, GSID, SACOTAB ; -Cellule de gestion des risques ; -Equipe contrôle de gestion ; -unités porteuses en interne de certaines activités.	
Mode de collecte des données	-Eléments contenus dans les fiches d’indicateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Equipe contrôle de gestion et autres structures reprises dans les fiches d’indicateurs	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation contenues dans les fiches d’indicateurs	
Service responsable de la synthèse des données	-Equipe contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Equipe contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-Collecte et analyse trimestrielle ; -Montant non estimé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Pour la compréhension de l’indicateur, il s’agit en pourcentage d’évaluer le niveau agrégé de réalisation de toutes les actions.	
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	FACILITATION DES ÉCHANGES	105 380 000	105 380 000	0	0	105 380 000	105 380 000
03	ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	75 000 000	75 000 000	0	0	75 000 000	75 000 000
04	CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE	285 000 000	285 000 000	0	0	285 000 000	285 000 000
06	SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	673 450 000	673 450 000	0	0	673 450 000	673 450 000
07	PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES DOUANIERES	7 626 225 571	7 626 225 571	2 472 450 000	900 000 000	10 098 675 571	8 526 225 571
TOTAL		8 765 055 571	8 765 055 571	2 472 450 000	900 000 000	11 237 505 571	9 665 055 571

8. PROGRAMME 033

GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU
SECTEUR FINANCIER

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 033 « Gestion du Trésor public et encadrement du secteur financier » a pour objectif d'Améliorer l'efficacité du Trésor public et optimiser la contribution de l'épargne au financement de l'économie. Ses indicateurs sont :

Indicateur 1 : Durée moyenne de paiement des dépenses après prise en charge par les services du Trésor.

Indicateur 2 : Taux annuel de progression du volume des crédits à l'économie/Évolution de la PNG vis-à-vis du secteur bancaire.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l'économie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor	j	2021	129	2023	60

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor	
Objectif	Améliorer l’efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l’économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Durée totale de paiement des dépenses dans les postes comptables principaux de l’Etat ; dénominateur : nombre de dossiers de dépenses payés.	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	-Durée totale de paiement des dépenses dans les postes comptables principaux de l’Etat/dénominateur : nombre de dossiers de dépenses payés X100.	
Périodicite de la mesure	Semestrielle ; annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 129
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport des missions de collecte effectuées dans les Trésoreries Générales, à la Paierie Générale et dans les Paieries spécialisées.	
Mode de collecte des données	-Mission de collecte ; -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement desdites dépenses dans l’application CADRE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Trésorerie ; Unité de Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données	Comité de validation de la durée des paiements.	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Trésorerie ; Unité de Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	-Quinze (15) personnels ; -5 millions de FCFA.	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Compte tenu du fait que l’indicateur consiste en une moyenne, le principal biais réside dans la non-prise en compte des extrémités de l’échantillon de mesure qui pourront dès lors être à l’opposé de la moyenne dégagée.	
Modalités d'interprétation	-Une augmentation de la durée moyenne des paiements dans les postes comptables traduirait l’existence de tensions de trésorerie pour l’Etat ou au-moins ses limites à anticiper sur les besoins de trésorerie inhérents au profil des recettes budgétaires de l’Etat. Cet indicateur pourrait également traduire un défaut de soutenabilité budgétaire avec les conséquences logiques qui en découleraient. -L’interprétation de cet indicateur doit cependant être corrélée au niveau de respect de la discipline budgétaire et précisément aux sous-indicateurs que sont par exemple le ratio de procédures dérogatoires par rapport aux procédures normales.	
5) Commentaires		
RAS.		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER
- ACTION 02:** MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS
- ACTION 03:** MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT
- ACTION 04:** MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES
- ACTION 05:** MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE
- ACTION 06:** MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Compte tenu de la largeur de son spectre d'actions qui recouvre en même temps, le pilotage opérationnel des services et institutions financières de l'Etat en même temps que la surveillance des acteurs financiers privés, la stratégie du programme dédié à la gestion du Trésor public et à l'encadrement du secteur financier fait l'objet d'un découplage en sous-stratégies sectorielles toutes attenantes à la cible d'objectif global visé.

S'agissant dans un premier temps du volet de l'objectif relatif à l'amélioration de l'efficacité du Trésor public, l'une des sous-stratégies retenues consiste en une amélioration de la qualité des comptes et du service public financier par le truchement du renforcement de l'encadrement des comptes publics et la modernisation de l'outil comptable.

Toujours en vue de l'atteinte de cet objectif, une autre sous-stratégie consiste en l'amélioration du respect des engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à travers la mise en œuvre d'une politique rationnelle de centralisation de la trésorerie publique et de recours au marché de titres publics de courts termes pour combler ses besoins ponctuels.

Un autre élément sous-stratégique porte sur l'amélioration du dispositif de maîtrise des risques de gestion au travers de la mise en place des préceptes modernes de lutte contre la fraude, de contrôle et d'audit internes empruntés au secteur privé.

En ce qui concerne le second pan de l'objectif, à savoir celui relatif à l'encadrement du secteur financier, il est assis sur une stratégie de veille et d'adaptation du cadre légal et réglementaire dudit secteur aux évolutions du monde moderne.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER

Cette action a pour objectif de sécuriser l'épargne et de faciliter l'accès des agents économiques aux financements. Ses principales activités sont entre autres, l'approfondissement de l'inclusion financière et la facilitation de l'accès du public aux services financiers, la contribution à la mise en place des structures financières spécialisées, l'accompagnement des acteurs de la microfinance et lutte contre la sinistralité dans le secteur et le contrôle des établissements de crédits, des sociétés d'assurances et surveillance générale du secteur.

OBJECTIF 1. Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Part du secteur financier dans le PIB	%	2021	3	2023	4,5

ACTION 02

MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS

La reddition des comptes publics vise à assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière. Les principales activités sont la consolidation des opérations financières des CTD, la tenue de la comptabilité publique et la réforme de la comptabilité publique.

OBJECTIF 1. Assurer la production d'une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l'État et sa situation financière

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre de la réforme comptable	%	2021	45	2023	100

ACTION 03

MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT

L'objectif visé par cette action est d'honorer les engagements de l'État vis-à-vis de ses créanciers à une bonne date et à moindre coût. Pour y arriver, les activités à mener seront la mobilisation des ressources sur le marché des capitaux, le financement de la décentralisation et l'exécution du service financier des correspondants, la dynamisation et la réforme du recouvrement des recettes de services, la gestion de la trésorerie de l'État.

OBJECTIF 1. Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	j	2021	129	2023	90

ACTION 04

MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES

Afin d'assurer la maîtrise des risques, cette action se fixe pour objectif de renforcer la sécurité de la fortune publique. Et afin d'atteindre cet objectif, les activités à mener seront principalement la réforme et la modernisation du contrôle interne des services, l'audit interne et la protection de la fortune publique, lutte contre la fraude et la corruption dans les services.

OBJECTIF 1. Renforcer la sécurité de la fortune publique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réduction des déficits des comptables	%	2021	70	2023	100

ACTION 05

MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

L'objectif de cette action est d'assurer le respect de l'échéancier de remboursement du service de la dette. Les activités principales sont la gestion et l'apurement de la dette provenant des marchés des capitaux international et sous-régional, la gestion et l'apurement de la dette publique non-négociable, la contribution à l'élaboration de la stratégie nationale d'endettement.

OBJECTIF 1. Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	%	2021	100	2023	100

ACTION 06

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE

Cette action a pour objectif principal d'accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM. Ses principales activités sont : la programmation, budgétisation et exécution des dépenses communes de l'administration du Trésor ; la construction, réhabilitation et équipement des services et ergonomie au travail ; la gestion des carrières et motivation du personnel ; le Contrôle de gestion, suivi de la performance et prospective.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités du programme 033	%	2021	50	2023	100

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Part du secteur financier dans le PIB	
Objectif	Sécuriser l'épargne et faciliter l'accès des agents économiques aux financements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	01 - VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : chiffre d'affaires annuel du secteur financier ; dénominateur : PIB.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Chiffre d'affaires annuel du secteur financier/PIB X 100.	
Périodicite de la mesure	Annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.5
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4;5%
	Année: 2024	Valeur: 5%
	Année: 2025	Valeur: 6%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	BEAC, INS, Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Direction des Assurances, Division de la Microfinance.	
Mode de collecte des données	Recherche documentaire.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Direction des Assurances, Division de la Microfinance.	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Coopération Financière et Monétaire, Unité de Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Si elle traduit la bonne santé générale du secteur financier, une augmentation de la part de secteur financier dans le PIB peut masquer un accroissement de la sinistralité du secteur ou même une détérioration des ratios prudentiels. Également, elle ne traduit pas automatiquement un accroissement des financements de l'économie.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet théoriquement de mesurer la bonne santé des sociétés du secteur financier.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre de la réforme comptable	
Objectif	Assurer la production d’une information fidèle et sincère reflétant le patrimoine de l’État et sa situation financière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre d’extrants réalisés du plan de réforme comptable; dénominateur : Nombre d’extrants planifiés du plan de réforme comptable.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Recherche documentaire ; collecte trimestrielle de l’état de mise en œuvre du plan de réforme comptable.	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 45%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Comptabilité Publique. -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement desdites dépenses dans l’application CADRE.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité de Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	Unité de Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Comptabilité Publique ; Unité de Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Taux de mise en œuvre de la réforme pourrait facilement se résumer à un taux de mise en œuvre des activités de la réforme. Or ce dernier ne traduirait aucunement une performance en termes de résultats obtenus.	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de paiement des dépenses des correspondants du Trésor	
Objectif	Honorer les engagements de l’Etat vis-à-vis de ses créanciers à bonne date et à moindre coût.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L’ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Durée totale de paiement des dépenses des correspondants; dénominateur : nombre de dossiers des correspondants dépenses payés.	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	-Mission de collecte ; -Exploitation des registres de réception des ordres de dépense des correspondants et de la fenêtre de paiement desdites dépenses dans l’application CADRE.	
Périodicite de la mesure	Semestrielle, annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 129
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de mission d’évaluation des délais de paiement dans les postes comptables.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction de la Trésorerie ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction de la Trésorerie ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Compte tenu du fait que l’indicateur consiste en une moyenne, le principal biais réside dans la non-prise en compte des extrémités de l’échantillon de mesure qui pourront dès lors être à l’opposé de la moyenne dégagée.	
Modalités d'interprétation	-Une augmentation de la durée moyenne des paiements des dépenses des correspondants du Trésor traduirait l’existence de tensions de trésorerie pour l’Etat ou au-moins ses limites à anticiper sur les besoins de trésorerie inhérents au profil des recettes budgétaires de l’Etat. -Une éventuelle contre-performance de cet indicateur pourrait également être corrélée à l'existence de plans d’engagement et de plans de trésorerie des CTD et des Ep..	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réduction des déficits des comptables	
Objectif	Renforcer la sécurité de la fortune publique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	04 - MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : nombre de déficits constatés de l’année N ; dénominateur : nombre de déficits constatés de l’année N-1.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Exploitation du rapport annuel du Comité des déficits et des débits.	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Inspection des Services du Trésor (Comité des déficits et des débits).	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Inspection des services du Trésor ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Inspection des services du Trésor ; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	La réduction des déficits comptables traduit une meilleure efficacité du système de contrôle interne de la DGTCFM	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des flux de remboursement ayant respecté l'échéancier du plan d'apurement de la dette	
Objectif	Respect de l'échéancier de remboursement de la dette publique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	05 - MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre d'échéances de remboursement prévues ; dénominateur : nombre d'échéances de remboursement respectées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Recherche documentaire : exploitation rapports annuels du CDMT , du CNDP, de la CAA et de la DGTCFM.	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Direction de la Trésorerie, CAA, CNDP.	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction de la Trésorerie ; - unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction de la Trésorerie ; -CNDP ; -CAA ; -- unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	-Le respect des échéanciers de remboursement de la dette traduirait sa soutenabilité.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme 033	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions de la DGTCFM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	
Action concernée par l'objectif	06 - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGTCFM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives ; -Numérateur : Nombre de tâches réalisées ; dénominateur : nombre de tâches programmées.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Missions trimestrielles d'évaluation de l'état de mise en œuvre du plan de travail annuel.	
Périodicite de la mesure	Annuelle.	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: : 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: : 100%
	Année: 2024	Valeur: : 100%
	Année: 2025	Valeur: : 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de gestion/RAP DGTCFM	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Unité du Contrôle de gestion.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction des Affaires Générales; -Unité du Contrôle de gestion.	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	-La mise en œuvre exhaustive des activités programmées traduirait un accompagnement suffisant des structures en moyens humains, logistiques et financiers.	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 033 - GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	VEILLE STRATÉGIQUE ET DYNAMISATION DU SECTEUR FINANCIER	54 357 000	54 357 000	0	0	54 357 000	54 357 000
02	MODERNISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES PUBLICS	2 599 289 000	2 599 289 000	0	0	2 599 289 000	2 599 289 000
03	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT	19 300 000	19 300 000	0	0	19 300 000	19 300 000
04	MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS ET COMPTABLES	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
05	MODERNISATION DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
06	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TRÉSOR ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE	9 460 010 590	9 460 010 590	1 010 127 002	785 127 002	10 470 137 592	10 245 137 592
TOTAL		12 172 956 590	12 172 956 590	1 010 127 002	785 127 002	13 183 083 592	12 958 083 592

9. PROGRAMME 034

GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CYRILL EDOU ALO'O

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 034 « GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT » a pour objectif, d'assurer la préparation adéquate des projets de loi de finances et l'exécution efficace du Budget de l'Etat. Nous pouvons le considérer comme un domaine de mission de l'État. Ainsi, le programme devrait être défini essentiellement sur la base des missions organiques de l'administration et tenir compte des orientations stratégiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Durée moyenne de traitement des dossiers de dépenses	j	2021		2023	36

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de traitement des dossiers de dépenses	
Objectif	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNCM, DP, CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Durée de référence dans le traitement des dossiers de dépenses au sein du programme -Durée réelle dans le traitement des dossiers de dépenses au sein du programme -Résultats de l'étude sur la moyenne de traitement des dossiers de dépenses au sein du programme 034	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	Comparaison entre la durée de traitement de référence et la durée de traitement réel	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: /
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 36.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 36
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 24
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du programme 034 -Rapport de l'étude sur les délais de traitement des dossiers de dépenses	
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport d'activités du programme 034 -Exploitation du rapport de l'étude sur les délais de traitement des dossiers de dépenses	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DCOB	
Vérification/ Validation des données	DGB, CENADI, DP, DNCM, SDAG	
Service responsable de la synthèse des données	DCOB	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'appréciation des délais n'est pas homogène car ceux-ci diffèrent selon la nature de la dépense. La durée moyenne prise en compte dans cet indicateur est sensible aux extrêmes.	
Modalités d'interprétation	Plus l'écart entre les délais réels et les délais de référence est réduit plus on tend vers la performance	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS
- ACTION 02:** PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT
- ACTION 03:** GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
- ACTION 04:** CONTROLE BUDGETAIRE
- ACTION 05:** CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE
- ACTION 06:** SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI
- ACTION 07:** NORMALISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE DES MATIERES
- ACTION 08:** PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS

Cette action a pour objectif de Prévoir et assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais, à savoir : l'élaboration de la balance de paiements ; l'élaboration du TOFE et du TABORD de l'administration centrale et des autres entités publiques ; et l'élaboration et mise à jour du cadrage macroéconomique et budgétaire au travers de la tenue régulière des sessions du comité mis en place à cet effet.

- OBJECTIF 1.** Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	%	2021	75	2023	85

ACTION 02

PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT

Cette action a pour objectif d'assurer une préparation adéquate du projet de loi de finances, qui consiste à élaborer les projets de loi de finance ; élaborer le projet de circulaire sur la préparation du budget de l'Etat ; et organiser les travaux des conférences budgétaires. En outre, d'organiser ces principaux rendez-vous dans les délais afin de veiller à la bonne information du Parlement (DOB et loi de finances).

- OBJECTIF 1.** Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances

PROGRAMME 034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	%	2021	8,3	2023	70

ACTION 03**GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS**

Cette action a pour objectif d'améliorer le pilotage déconcentré de la masse salariale, qui renvoie à l'ordonnancement de la solde et des pensions ; la mise à jour du fichier solde ; la coordination et suivi de l'exécution des dépenses des personnels et des pensions ; et l'amélioration de la gestion et la sécurité (mise en place d'une caisse nationale des personnels de l'état). De plus, l'égalité des sexes est de rigueur dans le traitement de la solde et des pensions des agents de l'Etat. Bien plus, la prise en compte des personnes vulnérables telles que les veuves et les orphelins est consacrée par la réglementation en vigueur.

OBJECTIF 1. Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	%	2021	0	2023	60

ACTION 04**CONTROLE BUDGETAIRE**

Cette action a pour objectif de contribuer par le contrôle à une meilleure qualité de la dépense publique, qui revient au lancement du budget ; évaluation de la qualité de la dépense ; assainissement du fichier solde des personnels de l'Etat en service dans les EPA et CTD.

OBJECTIF 1. Contribuer par le contrôle et l'audit à une meilleure qualité de la dépense publique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre	%	2021	0	2023	100

ACTION 05**CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE**

Cette action a pour objectif **d'assurer** la mise en œuvre du plan triennal 2019-2021 pour la modernisation des finances publiques qui consiste au pilotage des activités de la réforme des finances publiques ; la gestion et suivi des projets et programmes d'appui à la réforme des finances publiques ; et l'accompagnement des projets ministériels du contrôle de gestion.

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	%	2021	69	2023	100

ACTION 06**SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI**

Elle a pour objectif de Suivre l'amélioration de la performance des entités publiques autonomes dans les aspects budgétaire, financier et comptable, qui renvoie à la coordination et suivi des activités de Participations et de Contributions de l'Etat ; la coordination générale et logistique des activités de Participations et de Contributions de l'État ; le suivi des transferts et subventions aux entreprises publiques et EPA et le suivi des entreprises publiques. Dans la même veine, elle s'assurera de l'amélioration constante du Livre Vert sur la situation financière des entreprises et établissements publics et de sa production dans les délais.

OBJECTIF 1. Suivre l'amélioration de la performance des entités publiques autonomes dans les aspects budgétaire, financier et comptable

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion d'entités publiques autonomes respectant les délais de production et de transmission des documents budgétaires, financiers et comptables	%	2021	0	2023	85

ACTION 07**NORMALISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE DES MATIERES**

Cette action a pour objectif de contribuer à la promotion d'une gestion matière performante. Ainsi, les activités sont entre autres l'apurement des comptes matières ; le contrôle méthodologique et contrôle de la gestion-matières ; et la coordination des activités de Normalisation et de Comptabilité Matières.

OBJECTIF 1. Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'administrations publiques disposant d'une comptabilité-matières normalisée	%	2021	0	2023	50

ACTION 08**PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034**

Cette action a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'administration des services du programme 034, *notamment dans* l'accompagnement informatique des services de la DGB ; la coordination et le suivi des activités de la DGB, le suivi et l'analyse statistiques macro budgétaire et des indicateurs de performance du programme de la DGB.

OBJECTIF 1. Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation du plan d'actions du programme 034	%	2021	70	2023	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de productions des outils macroéconomiques, budgétaires et financières produites dans les délais	
Objectif	Assurer la production des informations macroéconomiques, budgétaires et financières dans les délais	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	01 - PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DP, DGI, DGD, DGTCFM, INS, BEAC, CAA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de TABORD, TOFE, balance de paiement produits dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux= (Nombre de TABORD et TOFE produits 45 jours fin du mois + Nombre de balances de paiement trimestrielles produits 90 jours fin du trimestre) / (Nombre de TABORD et TOFE attendus + Nombre de balances de paiement trimestrielles attendus) x 100	
Périodicite de la mesure	Mensuelle (TOFE) ; Trimestrielle (Balance des paiements)	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 75%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 95%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités du programme 034	
Mode de collecte des données	Exploitation de rapport d'activités du programme 034	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DP	
Vérification/ Validation des données	DP	
Service responsable de la synthèse des données	DP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGB, DGI, DGD, DGTCFM, INS, BEAC, CAA, CTS, CNV-BDP	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La Division de la Prévision est dépendante de la production des données par les autres sources.	
Modalités d'interprétation	•Lorsque la valeur de l'indicateur est nulle, alors aucun document n'a été produit par conséquent, les délais ne sont pas respectés ; •S'il est supérieur à 0% et inférieur à 100%, alors les documents sont produits mais les délais ne sont pas respectés ; •S'il est égale à 100%, alors les documents sont produits dans les délais.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de respect des principaux rendez-vous budgétaires	
Objectif	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	02 - PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DP, DGEPIP, DGPAT, ACCT, DIRTRE, DGI, DGD, CCMB	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Nombre de rendez-vous budgétaires respectés •Nombre de rendez vous budgétaires réalisés •Nombre de rendez-vous budgétaires règlementés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(70% des rendez vous budgétaires règlementés/100)*Nombre de rendez-vous budgétaires respectés dans les délais + (30% des rendez vous budgétaires règlementés/100)* Nombre de rendez-vous budgétaires respectés hors délais)/ nombre de rendez vous budgétaires règlementés	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 8,3%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 80%
	Année: 2025	Valeur: 90%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du programme 034 -Services/décharges du courrier MINFI, des SPM et l'AN -Rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1	
Mode de collecte des données	-Exploitation de rapport d'activités du programme 034 -Exploitation du rapport d'analyse du respect du calendrier budgétaire de l'année N et perspectives pour l'année N+1 -L'interdépendance entre les différents rendez-vous budgétaires.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DP, DPB	
Vérification/ Validation des données	DPB	
Service responsable de la synthèse des données	DPB	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPB, DP, CCMB	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Le non-respect des délais ne relève pas toujours de l'action mais des influences ou chocs exogènes, dont la structure responsable n'est pas comptable.	
Modalités d'interprétation	Lorsque les dates effectives respectent le délai fixé par le calendrier budgétaire, il y'a performance, Sinon, contre-performance	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'appropriation du processus de budgétisation de la masse salariale par les administrations	
Objectif	Améliorer le pilotage déconcentré des dépenses salariales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDPP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les administrations qui traitent la solde, DGB DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative (capacité de tenue des fichiers de RH tels que les entrées, sorties, suivi quotidien des effectifs, maîtrise de l'outil de budgétisation avec remplissage des feuilles)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne des taux d'appropriation	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: /
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'évaluation du niveau d'appropriation de la BDMS par les administrations	
Mode de collecte des données	Exploitation des questionnaires auxquels sont soumises les administrations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDPP	
Vérification/ Validation des données	CG,DDPP	
Service responsable de la synthèse des données	DDPP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DDPP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indicateur composite	
Modalités d'interprétation	Plus le taux élevé, plus le processus de budgétisation de la masse salariale est approprié et maitrisé par les administrations	
5) Commentaires		
La DDPP doit intégrer dans ses activités des séances de renforcement de capacités des administrations à la maîtrise de la budgétisation de la masse salariale.		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des recommandations issues des missions de contrôle, audit et évaluation mise en œuvre	
Objectif	Contribuer par le contrôle et l’audit à une meilleure qualité de la dépense publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L’ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	04 - CONTROLE BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCOB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Nombre de recommandations émises dans le cadre des missions de contrôle et d’audit •Nombre de diligences mises en œuvre par la DCOB	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de diligences mises en œuvre par la DCOB /Nombre total des recommandations recensées dans les rapports de mission) x100	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: /
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des missions de contrôle et audit	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports et élaboration d’une cartographie des recommandations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DCOB	
Vérification/ Validation des données	DCOB	
Service responsable de la synthèse des données	DCOB	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DCOB	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La limite de l’indicateur est le fait qu’elle ne va pas au bout de l’évaluation de la mise en œuvre de la recommandation. Elle se limite juste aux diligences faites par la DCOB afin d’éviter la contre-performance liée à l’implication d’autres.	
Modalités d'interprétation	Plus la valeur de l’indicateur est élevée, plus la qualité de la dépense est améliorée.	
5) Commentaires		
Il est donc important pour limiter la contre-performance, que l’évaluation ne porte que sur les diligences effectuées par la DCOB dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations. Bien que les collectes d’informations sur le niveau de mise en œuvre par les SMO soient maintenues. Seul le niveau réel de mise en œuvre peut permettre d’atteindre l’objectif.		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques	
Objectif	Assurer la mise en œuvre du plan de modernisation des finances publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	05 - CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DREF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	PTF, SENAT, ONSUPE, DGI, DGD, DGTCFM, AN, Chambre des Comptes, CAA, ARMP, DNCM, INS, CARPA, DGB, MINMAP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Nombre d’activités réalisées du POA de l’exercice en cours •Nombre d’activités retenues dans le POA	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	•Taux = (Nombre d’activités réalisées du POA / Nombre total d’activités retenues du POA) x 100	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 69
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel du Plan Opérationnel Annuel	
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport annuel du Plan Opérationnel Annuel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DREF	
Vérification/ Validation des données	Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques	
Service responsable de la synthèse des données	DREF	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DREF, Structures de mise en œuvre du POA	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	•L’insuffisance appropriation des activités des réformes des finances publiques •La non inscription dans le budget des structures de mise en œuvre des activités de réformes •La lenteur du circuit de la signature des textes •L’interdépendance des activités de réformes	
Modalités d'interprétation	L’indicateur fait une évaluation cumulative de l’état de mise en œuvre des résultats ou activités inscrits dans les POA du PGRGFP 2022-2023. A cet égard, la valeur du taux de mise en œuvre est exclusivement croissante. Plus elle augmente, plus les réformes sont prises en compte	
5) Commentaires		
Dans l’optique de stabiliser et de fiabiliser l’activité de valorisation de l’indicateur de l’action 5, il conviendrait, au mieux de revoir cet indicateur afin que son périmètre relève essentiellement de la responsabilité de la DREF. Sinon, il est souhaitable de mettre en place un dispositif de suivi des activités inscrites dans le Plan Global 2022-2023 beaucoup plus fiable. A cet égard, certaines dispositions pourraient être prises dans un futur proche.		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion d'entités publiques autonomes respectant les délais de production et de transmission des documents budgétaires, financiers et comptables	
Objectif	Suivre l'amélioration de la performance des entités publiques autonomes dans les aspects budgétaire, financier et comptable	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	INS, DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Niveau des concours financiers de l'année N •Niveau des concours financiers de l'année N-1	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Montant desconcours financiers année N – Montant desconcours financiers année N-1) / Montant desconcours financiers année N-1) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: /
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités du programme 034 -Loi de règlement -Tome Vert	
Mode de collecte des données	-Exploitation du TOME VERT -Exploitation rapport d'activités du programme 034 -Exploitation loi de règlement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC, INS	
Vérification/ Validation des données	DPC, INS	
Service responsable de la synthèse des données	DPC, INS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPC, CTR	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Difficultés d'évaluation exhaustive des entités cibles -L'indicateur ne renseigne pas sur la performance de l'entreprise	
Modalités d'interprétation	Si le taux est négatif, économies budgétaires réalisées	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d’administrations publiques disposant d’une comptabilité-matières normalisée	
Objectif	Contribuer à la promotion d'une gestion matière performante	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L’ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	07 - NORMALISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNCM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGB, DCP, DSI, CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	•Nombre d’administrations ayant une comptabilité-matières normalisée •Nombre d’administrations prévues	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre d’administrations ayant une comptabilité-matières normalisée/Nombre d’administrations prévues) x100	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: /
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 70%
	Année: 2025	Valeur: 90%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	•Rapports des activités d’accompagnement effectuées par la DNCM auprès des administrations •Rapports des chefs de services Régionaux chargés du suivi des activités des CM	
Mode de collecte des données	•Réunion de coordination/ séances de travail •Descente sur le terrain •Exploitation des rapports et compte rendus	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DNCM	
Vérification/ Validation des données	DNCM	
Service responsable de la synthèse des données	DNCM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DNCM, DREF	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Difficultés d’appropriation des normes par les administrations	
Modalités d'interprétation	Plus le taux est élevé, plus les administrations implémentent les normes en comptabilité des matières	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du plan d’actions du programme 034	
Objectif	Accompagner la mise en œuvre des actions du programme 034	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	034 - GESTION BUDGÉTAIRE DE L’ÉTAT	
Action concernée par l'objectif	08 - PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CENADI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de tâches réalisées du Plan de Travail Annuel (PTA) du programme 034 Nombre de tâches du Plan de Travail Annuel (PTA) du programme 034	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de tâches réalisées / Nombre de tâches du PTA du programme 034) x100	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d’activités du programme 034	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités du programme 034	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDAG, DI, CENADI	
Vérification/ Validation des données	SDAG, DI, CENADI	
Service responsable de la synthèse des données	SDAG, DI, CENADI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDAG, DI, CENADI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Dépendance vis-à-vis des autres actions du programme 034	
Modalités d'interprétation	Plus le taux tend vers 100%, plus la performance est avérée	
5) Commentaires		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PREVISION DES AGREGATS MACROECONOMIQUES, BUDGETAIRES ET FINANCIERS	396 870 000	396 870 000	0	0	396 870 000	396 870 000
02	PREPARATION DU BUDGET DE L'ETAT	468 500 000	468 500 000	0	0	468 500 000	468 500 000
03	GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	287 706 000	287 706 000	0	0	287 706 000	287 706 000
04	CONTROLE BUDGETAIRE	2 839 307 000	2 839 307 000	0	0	2 839 307 000	2 839 307 000
05	CONDUITE DE LA REFORME BUDGETAIRE	2 268 600 000	2 268 600 000	35 000 000	35 000 000	2 303 600 000	2 303 600 000
06	SUIVI DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, DES CTD ET DES OI	160 000 000	160 000 000	0	0	160 000 000	160 000 000
07	NORMALISATION DE LA TENUE DE LA COMPTABILITE DES MATIERES	442 000 000	442 000 000	0	0	442 000 000	442 000 000
08	PILOTAGE ET COORDINATION DU PROGRAMME 034	7 040 702 811	7 040 702 811	1 013 990 746	1 013 990 746	8 054 693 557	8 054 693 557
TOTAL		13 903 685 811	13 903 685 811	1 048 990 746	1 048 990 746	14 952 676 557	14 952 676 557

10. PROGRAMME 092

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 092 « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL » est le programme d'appui du Ministère des Finances. Son objectif est d'assurer la mise en œuvre optimale et cohérente des programmes du Ministère, au regard des missions qui lui sont confiées dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (NDS30).

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2021	98,4	2023	100

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GENERAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Cabinet MINFI -Cabinet MINDEL -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Inspection Générale -Division de Suivi -Division des Systèmes d'Informations -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -Délégations Régionales des Finances -Comités	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Numérateur : Nombre d'activités budgétisées et réalisées des programmes du MINFI (271, 272, 274, 275) : ARB Dénominateur : Nombre d'activités budgétisées des programmes du MINFI (271, 272, 274, 275) : AB Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Extraction et exportation des différentes données de l'application informatique « PROBMIS » -Descente sur le terrain auprès des Responsables en charge du Budget	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 98,4%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-PROBMIS -Sous-Direction des Affaires Générales (DGI, DGD, DGB, DGTCFM) -SDBM / DRFI -Service des Affaires Générales (SG)	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division Informatique/DGB, responsable du contrôle de la qualité des données collectées ;	
Vérification/ Validation des données	-Données signées et validés par le SDAG des Directions Générales -Données signés et validés par le SDBM/DRFI et SAG/SG -Extraction des données PROBMIS validée par CDI/DGB	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-La fiabilité de l'application PROBMIS -L'indisponibilité ou le décalage des informations budgétaires des services déconcentrées et extérieur -Les écarts entre les données fournis par les responsables du budget et l'application PROBMIS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-La fiabilité de l'application PROBMIS -L'indisponibilité ou le décalage des informations budgétaires des services déconcentrées et extérieur -Les écarts entre les données fournis par les responsables du budget et l'application PROBMIS	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer que toutes actions/activités prévues dans notre PTA ont été réalisées. Dans le même ordre d'idée, les moyens financiers prévus pour la réalisation d'une action/activité contribuent à l'atteinte de l'objectif visé des différents programmes. Cet indicateur vise à s'assurer d'une meilleure allocation des moyens financiers aux différentes actions/activités pour l'atteinte des différents objectifs visés par les programmes du MINFI	

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

5) Commentaires

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 03:** GESTION DES TIC
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

L'objectif de cette action est de doter les différentes structures d'infrastructures et d'équipements adéquats. Le manque d'espace et de postes de travail est l'un des obstacles majeurs que le MINFI entend lever dans les années à venir. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, le MINFI prévoit de : rénover les bâtiments existants (bâtiments A et B, financer les hôtels des régions), équiper les services déconcentrés et extérieurs (50 services sont à équiper d'ici 2021), acquérir de nouveaux équipements informatiques (20 ordinateurs complets à acquérir chaque année pendant 10 ans), construire de nouveaux bâtiments (1 bâtiment C à Yaoundé et le siège de la DGC, financer des hôtels en régions, etc.).

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	25	2023	45

ACTION 02**PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE**

Avec la mise en œuvre du Budget Programme au Ministère des Finances, l'exécution des programmes impose une meilleure planification et une gestion budgétaire des activités du ministère.

La planification au MINFI permet de faire une revue et une actualisation permanente de notre cadre stratégique de mise en œuvre de nos différents programmes ministériels.

La gestion budgétaire quant à elle, s'appréhende à deux niveaux : la gestion du budget du MINFI et la gestion de certaines dépenses communes.

Relativement à la gestion du budget du MINFI, l'enjeu principal sera, à travers la production de documents budgétaires dans les délais prescrits par les lois et règlements en vigueur d'assurer une meilleure exécution financière du budget du MINFI. Cela suppose une organisation plus affinée de la collecte des données budgétaires internes, une projection adéquate des dépenses en liaison avec le PPA et le CDMT du MINFI, et une coordination plus renforcée de l'élaboration du budget du Ministère des Finances en partant de la Planification stratégique.

S'agissant de la gestion des charges communes, la principale difficulté réside dans l'allocation optimale des crédits affectés à ces dépenses. Il faut y ajouter la lourdeur des procédures, mais aussi le manque de coordination entre le MINFI et d'autres administrations impliquées dans certaines procédures.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	6	2023	6

ACTION 03**GESTION DES TIC**

Cette action est indispensable dans la mise en œuvre de la réforme en cours sur les finances publiques. Les enjeux y relatifs concernent principalement : le système d'informations favorisant la fiabilité de l'information budgétaire, la disponibilité et un traitement plus rapide de cette information, pour faciliter la prise de décision ; la sécurisation des recettes de l'État ; un contrôle plus efficace de la dépense.

Au cours des prochaines années, le MINFI envisage : la poursuite de l'extension et la sécurisation du réseau d'interconnexion ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion fiscale ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion budgétaire et comptable ; la mise en place d'un Data center des finances publiques ; la mise en œuvre d'un système intégré de gestion patrimoniale et de gestion matières ainsi que la mise en place d'une charte de sécurité informatique. Il entend également, au cours de la même période, intensifier la formation des informaticiens du MINFI au regard des enjeux liés à la mise en œuvre du nouveau régime financier de l'Etat.

OBJECTIF 1. Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	%	2021	45	2023	55

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action renferme, la formation des personnels du MINFI, l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des RH, la mise en œuvre des cadres organiques, le recrutement en liaison avec le MINFOPRA, la préparation des mesures et des affectations, la préparation et le contrôle des actes de gestion, la tenue des fichiers de personnel, la mise en œuvre des normes de rendement en liaison avec le MINFOPRA.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2021	50	2023	100

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES**

Au-delà d'effectuer des opérations ponctuelles à la demande des autorités du MINFI, l'Inspection générale doit se départir des missions de contrôle de premier niveau au même titre que celles des inspections des directions générales. Elle se doit d'évoluer vers l'audit de la performance de nos programmes, notre organisation, nos systèmes d'informations et nos procédures. Cela permettrait d'améliorer le fonctionnement de nos services internes.

Pour ce faire, le MINFI a déjà élaboré une Charte de l'audit et un code de déontologie. Leurs mises en œuvre devraient permettre d'améliorer les différents audits qui seront réalisés dans le département ministériel.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	nb	2021	40	2023	25

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

Cette action prend en compte la représentation de l'État en justice, la préparation ou l'examen de texte législatif et réglementaire, l'examen et le suivi des traités et convention.

Au fil des années, l'État se retrouve en train de faire face à de multiples condamnations qui détériorent l'image de l'État. Par ailleurs, les coûts desdites condamnations s'accroissent et se grèvent au budget de l'État. Le suivi des différentes phases précontentieuses et contentieuses, ainsi que le rôle d'assistance juridique doit être amélioré pour renforcer la réforme de nos finances publiques. Par ailleurs, il est envisagé de consolider cette assistance juridique à travers la délivrance par la DAJ des avis toutes les questions juridiques importantes sur lesquelles le MINFI est interpellé.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois et règlements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	%	2022	30	2023	40

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Au sein du MINFI, il a été créé une Division de la Communication et des Relations Publiques (DRCP). Ce faisant, la communication dans les langues officielles (Français et Anglais) s'inscrit désormais au cœur du processus de management. Elle apparaît comme un instrument qui offre au MINFI les conditions optimales pour atteindre ses objectifs.

Ainsi structurée, la DCRP ambitionne de mettre à contribution ces nouveaux acquis professionnels pour exercer pleinement ses missions. Celles-ci consistent grosso modo à informer à bon escient les différents acteurs sociaux, promouvoir la diffusion d'une information fiable et cohérente, renforcer la visibilité du MINFI.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	nb	2021	3	2023	8

ACTION 08**RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Cette action, initialement dévolu à l'archivage, intègre désormais l'information des usagers. Le développement de l'intranet au MINFI (prévu dans le schéma directeur informatique) et la numérisation de la documentation permettrait d'y parvenir. Au cours des prochaines années, le MINFI a prévu de renforcer l'archivage des documents en mettant en place un système de numérisation des archives du Ministère.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	%	2022	60	2023	70

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Le dispositif de pilotage axé sur la performance qui a été mis en place au cours de la période 2013-2015 a prévu un certain nombre d'intervenants (responsables de programmes, responsables des actions, activités et tâches, contrôleur de gestion) ainsi que des outils de pilotage de la performance.

Depuis 2016, le MINFI a mis l'accent sur l'opérationnalisation du dispositif axé sur la performance à travers : l'élaboration de la charte de gestion ministérielle et des protocoles de gestion au niveau des programmes ; la mise en place du dialogue de gestion ; la production des rapports de gestion. Ainsi, le MINFI a pu clarifier les rôles et les pouvoirs de ces acteurs, pour une exécution budgétaire de plus en plus conforme aux règles et à l'esprit du budget programme. Au cours des prochaines années, l'animation de ce dispositif de pilotage est indispensable pour s'assurer de l'atteinte des résultats attendus par le MINFI, dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	nb	2021	2	2023	6

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Poste de travail au MINFI (table/ordinateur complet/imprimante) - Personnel du MINFI (services centraux, déconcentrés et extérieurs)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Total personnels du MINFI disposant un poste de travail / Total personnels du MINFI	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 45
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Inspection Générale -Direction des Ressources Financières ; -Direction des Ressources Humaines -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division des Systèmes d'informations -Division de la Communication et des Relations Publiques -Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services déconcentrés du MINFI	
Mode de collecte des données	Recensement des personnels effectifs dans les services centraux et déconcentrés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Ressources Financières	
Vérification/ Validation des données	-Secrétariat Général -Inspection Générale -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts -Direction des Ressources Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Ressources Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Ressources Financières	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La construction des édifices pour le MINFI La définition du poste de travail au MINFI	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet en effet d'adresser la question de l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINFI et d'y apporter des solutions.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l’efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales (DGI, DGTCFM) -Sous-Direction des Affaires Générales (DGB) -Direction des Ressources Logistiques (DGD) -Service des Affaires Générales/SG -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents de planification et budgétaires produits annuellement dans les délais (exrant de la chaine PPBS) Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 6
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Direction des Ressources Financières ; -Division du Suivi	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Ressources Financières	
Vérification/ Validation des données	-Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Ressources Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Ressources Financières	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La non production des documents et/ou la non validation des documents produits	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s’assurer que le processus de budgétisation et d’exécution d’une activité du ministère soit maitrisé.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFI	
Objectif	Doter nos services des systèmes d'information performants et adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Inspection Générale -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Direction des Ressources Financières ; -Direction des Ressources Humaines -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -SDACL -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets inscrits dans le plan de sécurisation informatique du MINFI Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Projets inscrits et réalisés dans le plan de sécurisation des systèmes d'information du MINFI/ Projets inscrits dans le plan de sécurisation des systèmes d'information du MINFI)*100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 55
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources des données -DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS -Cellule informatique/DGD -Cellule informatique/DGI -Cellule informatique/DGB -Cellule informatique/DGTCFM	
Mode de collecte des données	Pointage des projets réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur informatique du MINFI	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	
Vérification/ Validation des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	
Service responsable de la synthèse des données	DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connus La non réalisation des projets inscrits dans le plan de sécurisation des systèmes d'information et/ou la non réception du projet réalisé dans le cadre du Plan de sécurisation des systèmes d'information	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer de la réalisation du schéma directeur informatique et de la connectivité des services du MINFI	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres : oSensibilisation des chefs de structures, afin qu'ils mettent qu'ils identifient les activités à réaliser par leurs structures.		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l’atteinte de l’objectif. -Inspection Générale -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Direction des Ressources Financières -Division des systèmes d’informations -Division du Suivi -Division des Affaires Juridiques -Division de la Communication et des Relations Publiques -SDACL -Délégations régionales du MINFI -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliserFormations à dispenser par le MINFI à son personnel Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Formations effectuées/ Formations inscrites au plan de formation du MINFI)*100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources des données -DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES -DAG/DGI -DAG/DGTCFM -SDAG/DGB -SDAG/DGD -SAG/SAG	
Mode de collecte des données	Pointage des formations réalisées/ Rapport de formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Vérification/ Validation des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de la synthèse des données	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connusLa non-exécution du plan de formation/ Insuffisance des ressources humaines et financiers pour l’exécution du plan de formation	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s’assurer de la bonne mise en œuvre du plan de formation du MINFI	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	INSPECTION GENERALE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif. -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -Division des Affaires Juridiques -Services Extérieurs du MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliserNombre d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par an	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	INSPECTION GENERALE	
Mode de collecte des données	Recensement des d'irrégularités décelées dans les structures contrôlées et auditées par	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	INSPECTION GENERALE	
Vérification/ Validation des données	INSPECTION GENERALE	
Service responsable de la synthèse des données	INSPECTION GENERALE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La non validation du plan d'audit annuel	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer du bon fonctionnement des procédures dans les services	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'affaires réglées en phase pré-contentieuse et contentieuse en faveur de l'Etat	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DGD -DGI -DGB -DGTCFM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nature précise des données à utiliserAffaires recensées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat/ Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat)* 100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 20%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 40%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Mode de collecte des données	Recensement d'Affaires liquidées en phase précontentieuse et phase contentieuse au MINFI en faveur de l'Etat	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services ou organismes responsables de la collecte des données -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Vérification/ Validation des données	Vérification / Validation des données -DGD -DGI -DGB -DGTCFM -DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Service responsable de la synthèse des données	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIVISION DE SUIVI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connusNon collaboration entre les services en matière de contentieux Non fonctionnement de la plateforme du suivi du contentieux	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de s'assurer que les procédures précontentieuses ou contentieuse soient clôturées en faveur de l'Etat et à moindre coût.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Fréquence mensuelle de mise à jour du site internet	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l’atteinte de l’objectif. -Cellule de la Communication/DGI -Cellule de la Communication/DGD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Contenu médiatique posté sur le site internet par semaine Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des contenus médiatiques postés sur le site internet	
Périodicite de la mesure	Mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources des données -Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire	
Mode de collecte des données	Recensement par la DIVCOM des évènements et contenu médiatique posté sur le site internet	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services ou organismes responsables de la collecte des données -Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire	
Vérification/ Validation des données	Parution des différents évènements sur le site internet du MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Limites et biais connusLa faible participation de la DIVCOM aux évènements du MINFI La recherche des informations auprès des Directions Générales	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permettra renseigner l’opinion publique sur les évènements du MINFI	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d’assurer un renseignement fiable de l’indicateur sont entre autres :		
oElaboration des fiches ou de contenu à remplir par la structure bénéficiaire de la couverture médiatique ;		
oInformation des acteurs de collecte.		
Modalités d’analyse :		
oDescription des analykses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL, COURRIER ET LIAISON	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Service disposant d'un système archivage fonctionnel Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de Service disposant d'un système archivage fonctionnel / Nombre de service total du MINFI)*100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Direction Nationale de la Comptabilité Matières	
Mode de collecte des données	Pointage au sein des structures (SG, DGI, DGD, DGB, DGTCFM) des services disposant d'un système d'archivage fonctionnel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Secrétariat Général -Direction Général des Impôts -Direction Général des Douanes -Direction Général du Budget -Direction Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction des Ressources Financières -Direction des Ressources Humaines -Direction Nationale de la Comptabilité Matières	
Vérification/ Validation des données	VSous-Directeur de l'Accueil, du courrier et de liaison	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Modèle type de dispositif d'accueil non existant Système d'archivage non fonctionnel	
Modalités d'interprétation	Modalités d'interprétationCet indicateur devrait aider à renseigner les usagers sur les différents dossiers	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres : - Elaboration de modèle type de système d'archivage au sein d'un service du MINFI - Aménagement du système d'archivage - Sensibilisation des responsables du MINFI		

PROGRAMME 092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l’efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	092 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division du Suivi	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l’atteinte de l’objectif. -CAB MINFI -CAB MINDEL -Secrétariat Général -Direction Générale du Budget -Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire -Direction Générale des Douanes -Direction Générale des Impôts	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Sessions de dialogue de gestion tenues par an Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des Sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 6
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Division de Suivi	
Mode de collecte des données	Recensement des Sessions de dialogue de gestion tenues	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Secrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Rapport de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Non disponibilité du Responsable de programme et Chef de Département ministériel	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur devrait aider à s’assurer que les performances des programmes du MINFI soient mesurées et atteints	
5) Commentaires		
Les activités à réaliser afin d’assurer un renseignement fiable de l’indicateur sont entre autres : oCollecte des données auprès des contrôleurs de gestion des programmes; oElaboration d’un calendrier d’organisation du dialogue de gestion des documents ; oInformation des acteurs de collecte.		

10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	1 751 030 580	1 751 030 580	1 331 882 252	2 331 882 252	3 082 912 832	4 082 912 832
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	9 815 484 431	9 815 484 431	0	0	9 815 484 431	9 815 484 431
03	GESTION DES TIC	210 000 000	210 000 000	0	0	210 000 000	210 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	537 000 000	537 000 000	0	0	537 000 000	537 000 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	94 000 000	94 000 000	0	0	94 000 000	94 000 000
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	137 000 000	137 000 000	0	0	137 000 000	137 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	246 000 000	246 000 000	0	0	246 000 000	246 000 000
08	RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	139 000 000	139 000 000	0	0	139 000 000	139 000 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	3 200 500 199	3 200 500 199	0	0	3 200 500 199	3 200 500 199
TOTAL		16 130 015 210	16 130 015 210	1 331 882 252	2 331 882 252	17 461 897 462	18 461 897 462